UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure

NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 72

2e trimestre 2026

Bénin | Burkina-Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo



Octobre 2026

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA, dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO.**

L'édition n°72 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques composée de :

- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chef de la Division de la prévision économique ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et études économiques ;
- **Monsieur Yao Eric KOUAKOU,** Chargé de l'Analyse d'impact des politiques et programmes ; et
- **Monsieur Diabel DIOP,** Chargé des prévisions et études économiques.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Mali : Monsieur Séidina Oumar MINTA** de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ; et
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux iv

Liste des graphiques iv

Sigles et abréviations v

Résumé 1

Introduction 3

1. Conjoncture internationale 4

1.1. Perspectives de croissance économique dans les principales régions du monde 4

1.2. Inflation dans les principales régions du monde 8

1.3. Cours des matières premières 9

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA 15

2.1. Activité économique régionale 15

2.2. Evolution de l'inflation 24

2.3. Secteur extérieur 28

2.4. Finances publiques 33

2.5. Situation monétaire 35

3. Principaux faits marquants 38

3.1. Environnement international 38

3.2. Pays de l'UEMOA 39

Conclusion 42

ANNEXES 43

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières, en US dollar par unité 14
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2025-2026.....17
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par division de consommation 24
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....25
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC 26
Tableau 5 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023 27
Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres au 2e trimestre 2026 33
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres au 2e trimestre 2026 (en mds).....36

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde..... 5
Graphique 2 : Evolution de l'inflation dans les grandes régions du monde et en Afrique subsaharienne..... 8
Graphique 3 : Evolution des cours des matières premières..... 9
Graphique 4 : Cours moyen annuel du pétrole US$ par baril (Brent).....10
Graphique 5 : Gaz naturel, prix frontière du gaz naturel russe en Allemagne (US$ par million de BTU).....10
Graphique 6 : Cours moyens trimestriels de quelques produits agricoles tels que le café, le coton et le cacao 12
Graphique 7 : Evolution du cours de l'or ($US/once troy) et de l'indice des prix des métaux précieux 13
Graphique 8 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA.....15
Graphique 9 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union 28
Graphique 10 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union 30
Graphique 11 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %).....31
Graphique 12 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds) 32
Graphique 13 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union.....32

Sigles et abréviations

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE : Comité National de Politique Economique
DPE : Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FED : Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI : Fonds Monétaire International
IA : Intelligence artificielle
ICCO : Organisation internationale du Cacao
IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI : Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS : Institut National de la Statistique
LIBOR : Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds : Milliards
nd : Non disponible
PEM : Perspectives de l'économie mondiale
PIB : Produit Intérieur Brut
pp : Points de pourcentage
TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
YoY : Glissement annuel d'une variable
ToT : Variation trimestrielle

Résumé

L'**économie mondiale fait preuve de résilience en 2026**, soutenue par le dynamisme des économies émergentes et l'expansion des technologies de pointe (notamment, l'intelligence artificielle), malgré un contexte marqué par des tensions géopolitiques (crise au Moyen-Orient), des perturbations commerciales et le renchérissement de l'énergie. Selon les dernières projections du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait s'établir à **3,0% en 2026**, après une moyenne de **3,5% sur la période 2024-2025**, cette évolution traduisant un léger ralentissement de l'activité économique mondiale. En revanche, le processus de désinflation observé depuis 2024 marque le pas, l'inflation mondiale devant atteindre **4,7% en 2026**, contre **4,1% en 2025**, notamment sous l'effet du renchérissement des produits énergétiques et des tensions sur certaines chaînes d'approvisionnement, principalement en lien avec la crise au Moyen-Orient.

Au deuxième trimestre 2026, l'**économie de l'UEMOA** a continué d'afficher une bonne résilience, malgré un environnement international moins favorable, marqué par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la remontée des prix de l'énergie et le ralentissement attendu de la croissance mondiale. La croissance économique de l'Union devrait ressortir à **6,3% en 2026, après 6,5% en 2025**. Cette performance devrait maintenir l'UEMOA parmi les régions les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne.

Au titre de l'inflation, l'évolution des **prix à la consommation** est restée particulièrement modérée. En glissement annuel, l'IHPC régional n'a progressé que de 0,4% au deuxième trimestre 2026, malgré l'envolée des cours internationaux du pétrole et du gaz. Cette maîtrise de l'inflation résulte essentiellement de la baisse des prix des produits alimentaires (-0,9%) et de l'atténuation des tensions sur les produits frais. L'**inflation sous-jacente**, pour sa part, est ressortie à 0,8%, traduisant des pressions inflationnistes de fond relativement limitées. **Les perspectives pour l'année 2026 indiquent un taux d'inflation moyen de 1,2%, largement inférieur à la norme communautaire de 3%**.

Au niveau du secteur productif, la campagne agricole 2025-2026 s'est révélée particulièrement favorable. La production vivrière régionale est estimée à **76,6 millions de tonnes**, en hausse de 6,7%, tandis que les cultures d'exportation progresseraient de 8,9% pour atteindre **15,1 millions de tonnes**. Cette amélioration a, notamment, été portée par les performances enregistrées au Burkina Faso, au Sénégal, au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Au deuxième trimestre 2026, **l'activité industrielle dans l'UEMOA** a évolué de manière contrastée selon les États membres, mais est restée globalement soutenue par la bonne tenue des industries extractives, notamment en Côte d'Ivoire avec l'exploitation du gisement « Baleine », et au Niger avec la reprise de la production d'uranium. Aussi, l'activité industrielle dans l'Union s'est caractérisée par la bonne tenue de la production énergétique et de certaines branches manufacturières. Toutefois, la persistance des contraintes énergétiques dans certains pays, la faible diversification de l'appareil productif et la dépendance à quelques produits extractifs constituent encore des défis majeurs pour le développement industriel de l'Union.

La **position extérieure** de l'Union s'est également renforcée. Les exportations ont progressé de 25,2% en glissement annuel, soutenues par les ventes de produits miniers, pétroliers et

agricoles. Malgré la hausse des importations, l'Union a dégagé un excédent commercial de 2 088 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026 et **le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 126,0%**, confirmant ainsi l'amélioration de sa compétitivité extérieure.

Les **finances publiques** ont enregistré des résultats favorables. Hors Côte d'Ivoire, les recettes budgétaires ont progressé de 23,3%, au 2e trimestre 2026, en glissement annuel, grâce au renforcement de la mobilisation fiscale dans la plupart des États membres. Cette amélioration des recettes, combinée à une maîtrise relative des dépenses, a permis une amélioration notable de la position budgétaire régionale.

Sur le plan monétaire, les indicateurs témoignent d'un raffermissement de l'activité économique, avec une hausse de 3,9% de la masse monétaire et une progression de 15,5% des actifs extérieurs nets au deuxième trimestre 2026.

Dans l'ensemble, la **dynamique économique de l'UEMOA reste robuste et équilibrée**, portée, à la fois, par la demande intérieure, l'amélioration de la production agricole, le dynamisme appréciable des secteurs extractifs et énergétiques ainsi que par le renforcement des équilibres macroéconomiques. Toutefois, les perspectives demeurent **exposées à plusieurs risques, notamment la poursuite des tensions géopolitiques internationales, la volatilité des prix des matières premières, les contraintes sécuritaires dans certains États membres et le ralentissement attendu de l'économie mondiale**.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Économiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, à la fin de chaque trimestre, la **Note de Conjoncture Économique Régionale (NCER)** afin d'assurer un suivi régulier de l'évolution de l'activité économique à court terme au sein de l'Union.

Cette publication est destinée aux décideurs publics, aux chercheurs, aux étudiants, ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs des statistiques régionales. Elle offre une analyse synthétique des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) États membres de l'UEMOA.

L'édition n°72 de la NCER examine la situation économique et financière, ainsi que les échanges extérieurs des États membres au **deuxième trimestre 2026**, avec des perspectives sur l'évolution de l'inflation régionale au titre de l'année 2026. Le document s'articule autour de trois (03) parties consacrées, respectivement, à : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture au sein de l'UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants.

Les données relatives à la conjoncture internationale proviennent, notamment, du rapport sur les « Perspectives de l'économie mondiale » du Fonds monétaire international (FMI) et de la base de données *« Pink Sheet Data »* de la Banque mondiale. Celles concernant la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2026.

S'agissant des données nationales, elles ont été fournies par les Instituts nationaux de la statistique (INS), les Comités nationaux de politique économique (CNPE), ainsi que les directions en charge de la prévision économique dans les États membres, à travers un réseau structuré de correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

Dans son édition « Mises à jour des Perspectives de l'économie mondiale » (PEM) publiée en juillet 2026[1], le FMI souligne que le contexte international est marqué par la coexistence de deux (02) dynamiques antagonistes. D'une part, la guerre au Moyen-Orient engendre des tensions sur les marchés de l'énergie et des matières premières, alimentant les pressions inflationnistes et les incertitudes économiques. D'autre part, l'accélération du cycle technologique mondial, soutenue par le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA), stimule l'investissement, la productivité et le commerce des produits technologiques. Ces évolutions entraînent une différenciation croissante des trajectoires économiques, selon le degré de dépendance énergétique et d'intégration des pays aux chaînes de valeur technologiques mondiales.

En conséquence, selon l'Institution, la politique monétaire, au niveau mondial, devrait être moins accommodante, compte tenu des pressions inflationnistes manifestes et d'un ralentissement relativement modéré de l'activité. La politique budgétaire menée par les pays avancés devrait être globalement neutre en 2026, avant de se resserrer par la suite. Le FMI s'attend aussi à un durcissement progressif de la politique budgétaire dans les pays émergents et les pays en développement. Les politiques commerciales actuelles, y compris les mesures présentées comme temporaires, sont supposées être maintenues à moyen terme. Les droits de douane effectifs des États-Unis sur lesquels reposent les prévisions, ainsi que les droits de douane effectifs appliqués par le reste du monde aux importations en provenance des États-Unis, sont globalement identiques à ceux figurant dans l'édition d'avril 2026 des PEM.

1.1. Perspectives de croissance économique dans les principales régions du monde

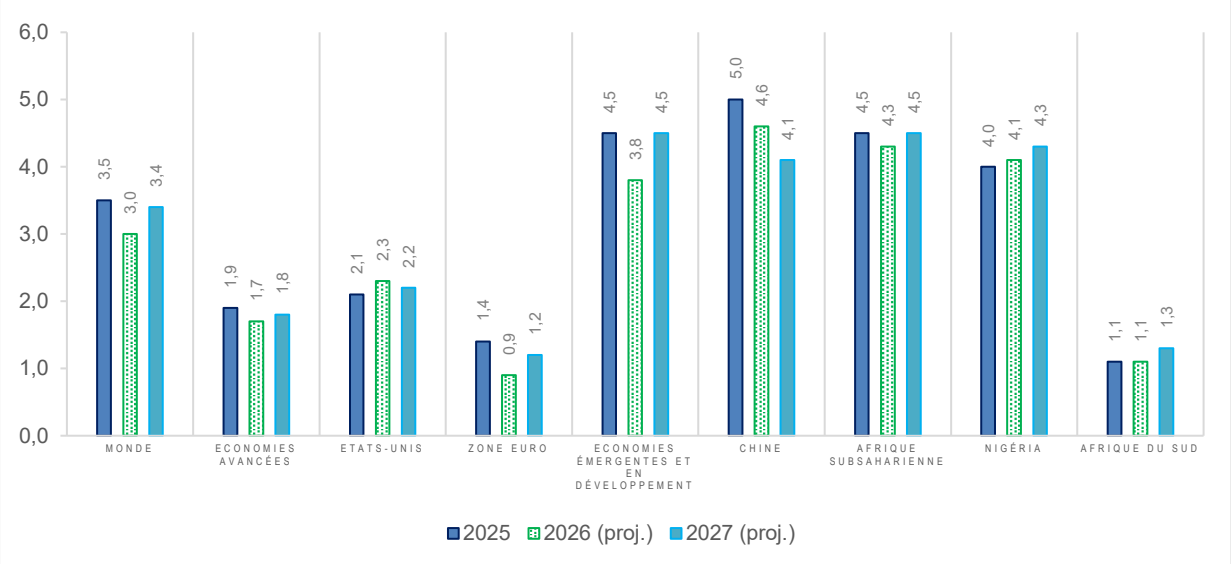
Selon le FMI, **la croissance mondiale devrait ralentir à 3,0% en 2026, avant de remonter à 3,4% en 2027, après une estimation de 3,5% en 2025.** Cette évolution traduit un ralentissement modéré plutôt qu'une véritable récession mondiale. Par rapport aux PEM d'avril 2026, la prévision de croissance mondiale est globalement inchangée, mais elle masque d'importantes disparités entre les pays. En effet, les perspectives s'améliorent pour certains exportateurs d'énergie et certains pays étroitement intégrés à la chaîne de valeur technologique mondiale (y compris, ceux dont les besoins énergétiques dépendent du détroit d'Ormuz), tandis qu'elles sont revues à la baisse pour les importateurs de produits de base qui ne sont pas en mesure de tirer pleinement parti de l'activité générée par l'IA. La croissance en volume du commerce mondial devrait connaître un ralentissement marqué, passant de 5,0% en 2025 à 3,5% en 2026, avant de remonter à 4,3% en 2027. Ces dynamiques tiennent aux comportements d'anticipation et à l'effet de frein des droits de douane, ainsi qu'à l'ajustement progressif des liens commerciaux et des chaînes de production, notamment par la réorientation et le réacheminement des échanges commerciaux, ainsi que par la croissance vigoureuse des flux commerciaux liés aux technologies.

[1] https://www.imf.org/-/media/files/publications/weo/2026/update/july/french/text.pdf.

Dans les « **Pays avancés** », la croissance est projetée à 1,7% en 2026 et 1,8% en 2027, avec des disparités relevées entre les pays constituant le groupe : les exportateurs nets d'énergie bénéficient, en partie, d'effets positifs sur les termes de l'échange, tandis que les importateurs nets subissent un frein plus marqué dû à la hausse des prix énergétiques, sauf s'ils peuvent tirer parti des activités liées aux technologies. En particulier, **aux États-Unis**, la croissance devrait s'établir à 2,3% en 2026 et 2,2% en 2027, soit des chiffres pratiquement inchangés par rapport aux prévisions du mois d'avril 2026. L'activité économique serait soutenue par la politique budgétaire, des conditions financières accommodantes, ainsi que par la poursuite des investissements des entreprises dans les technologies et la vigueur de la productivité. Les répercussions de la guerre sont limitées, compte tenu du statut d'exportateur net d'énergie du pays.

Dans la **Zone euro**, la croissance économique est projetée à 0,9% en 2026 et 1,2% en 2027, soit une révision à la baisse de 0,2 pp pour 2026 et le statu quo pour 2027, par rapport aux projections d'avril des PEM. Ces prévisions reflètent un important report négatif de résultats du premier trimestre 2026, principalement imputable à l'Irlande, mais sont aussi révélatrices d'un ralentissement de la dynamique ailleurs, ainsi que de l'effet de frein exercé par la hausse des prix de l'énergie, malgré certaines mesures budgétaires d'amortissement, et la faiblesse de la confiance des consommateurs.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : FMI, « Mises à jour des Perspectives de l'économie mondiale », juillet 2026[2].

Dans les autres pays constituant le groupe des « Pays avancés », la dynamique serait la même que celle attendue aux Etats-Unis et en Zone euro, marquée par un ralentissement en 2026 et une accélération assez conséquente en 2027. **Au Royaume-Uni**, la croissance devrait reculer à 1,0% en 2026, avant de remonter à 1,3% en 2027. **Au Japon**, la croissance devrait ralentir jusqu'à 0,6% en 2026, les mesures de soutien budgétaire atténuant, en partie, les effets du renchérissement de l'énergie, puis elle

[2] World Economic Outlook Update, July 2026: Global Economy in Crosscurrents of War and Technology

devrait se redresser légèrement pour atteindre 0,7% en 2027, avec la dissipation du choc énergétique.

Dans les **Pays émergents et en développement**, la croissance devrait ralentir pour s'établir à 3,8% en 2026, avant de remonter à 4,5% en 2027. Ces révisions sont hétérogènes et témoignent des disparités en matière de dépendance vis-à-vis des produits de base, d'exposition géographique, d'envois de fonds et de recettes touristiques, de degré de sensibilité aux conditions financières, ainsi que de la place occupée dans la chaîne de valeur technologique mondiale.

En **Chine**, la croissance économique devrait tomber à 4,6% en 2026, car la hausse des cours mondiaux du pétrole, conjuguée à une incertitude persistante et à des vents contraires structurels, devrait peser sur l'activité. La croissance est révisée à la hausse, de 0,2 pp rapport aux prévisions d'avril 2026. Cette phase de ralentissement devrait se poursuivre jusqu'en 2027 où la croissance atteindrait 4,1%. En **Inde**, la croissance devrait ralentir à 6,4% en 2026, avant de remonter à 6,7% en 2027, après une estimation de 7,7% en 2025. Les chiffres sont révisés à la baisse de 0,1 pp pour 2026, même si la croissance économique de l'Inde demeure l'une des plus dynamiques au niveau mondial.

En **Afrique subsaharienne**, le FMI table sur une stabilité globale de la croissance qui se maintiendrait à 4,3% en 2026, avant de progresser légèrement à 4,5% en 2027. Cette apparente stabilité masque toutefois des situations très contrastées entre les pays. La région continue de faire preuve d'une certaine résilience face aux chocs extérieurs, notamment grâce aux réformes engagées ces dernières années dans plusieurs économies et à l'amélioration progressive de certains cadres macroéconomiques. Cependant, elle ne profite que marginalement du dynamisme technologique mondial porté par l'IA et reste fortement exposée aux fluctuations des prix des matières premières et de l'énergie. Le **Nigéria** bénéficie d'une amélioration de la stabilité macroéconomique et d'effets favorables liés aux prix des matières premières, même si la hausse des prix des biens essentiels continue d'alimenter la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La croissance économique dans ce pays devrait passer de 4,0% en 2025 à 4,1% en 2026 et se maintenir ensuite sur une dynamique d'accélération pour atteindre 4,3% en 2027. En **Afrique du Sud**, les perspectives de croissance devraient rester stables à court terme et s'améliorer ensuite, grâce au renforcement des cadres d'action publique et à la poursuite des réformes structurelles. La croissance économique s'y maintiendrait à 1,1% en 2026 et se situerait à 1,3% en 2027. Dans le reste de l'Afrique subsaharienne, la croissance devrait ralentir sensiblement, passant de 5,6% en 2025 à 5,2% en 2026 et 2027.

Malgré une croissance relativement robuste, l'Afrique subsaharienne demeure confrontée à plusieurs contraintes structurelles. La région reste largement en marge du cycle technologique mondial porté par l'IA en raison des déficits persistants en matière d'électricité, d'infrastructures numériques et de compétences spécialisées. En outre, le recul de l'aide publique au développement et l'augmentation des coûts de financement pourraient réduire les capacités d'investissement public, alors même que les besoins demeurent élevés dans les infrastructures, l'éducation et la santé.

Par ailleurs, le FMI estime que les risques pesant sur l'économie mondiale sont plus équilibrés qu'en avril 2026, mais que les perspectives demeurent globalement orientées à la baisse. Ces risques concernent principalement les tensions géopolitiques, les marchés de l'énergie, le commerce international, la stabilité financière et les évolutions du secteur technologique.

En effet, parmi les risques baissiers, le FMI a relevé les points suivants :

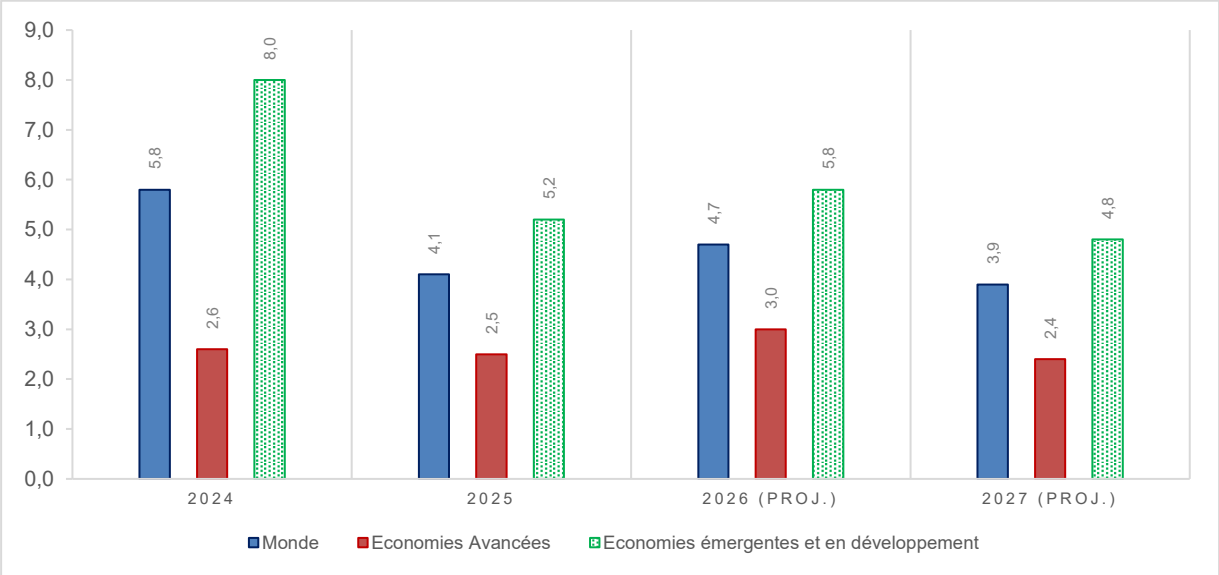
- **Risque d'aggravation du conflit au Moyen-Orient** : une recrudescence des tensions géopolitiques nuirait à la croissance et aggraverait les pressions inflationnistes. En effet, une reprise du conflit entraînerait une nouvelle hausse des cours des produits de base, ainsi qu'une volatilité prolongée, des pénuries d'approvisionnement et des tensions sur les taux de change. La hausse modérée des prix du pétrole et son effet limité sur l'activité s'expliquent par les prélèvements sur les stocks, qui se rapprochent désormais de leurs plus bas niveaux depuis plusieurs années et pourraient atteindre des niveaux critiques si les perturbations sur l'approvisionnement devaient persister ou si la thésaurisation s'intensifiait. Même si les stocks ne sont pas épuisés, si le choc est perçu comme susceptible de se reproduire ou de s'inscrire dans la durée, la volonté de l'absorber par des prélèvements pourrait s'affaiblir, ce qui pourrait entraîner une évolution non linéaire des prix.
- **Risque de hausse durable de l'inflation mondiale** : selon le FMI, la hausse des prix de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires pourrait alimenter une inflation plus persistante que prévu. En effet, les mesures prises par certains pays pour garantir leur approvisionnement national et reconstituer leurs stocks pourraient accentuer davantage les pressions sur les prix à l'échelle mondiale. Également, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie pourrait accentuer le risque de troubles sociaux et d'instabilité politique intérieure, en particulier dans les pays vulnérables d'Afrique subsaharienne.
- **Risque de durcissement des conditions financières** : les pays émergents et les économies fortement endettées seraient particulièrement vulnérables à un resserrement des conditions financières internationales. Alors qu'un retour de l'inflation, de manière brutale et durable, pourrait contraindre les banques centrales à maintenir des politiques restrictives et les coûts de financement s'en suivront augmenter.
- **Risque de fragmentation du commerce mondial** : le FMI met en garde contre une accélération de la fragmentation économique mondiale qui résulterait des tensions commerciales entre grandes puissances, de la multiplication des barrières tarifaires et non tarifaires, des restrictions à l'exportation ainsi que du repli des échanges internationaux. En effet, une telle évolution pourrait réduire les gains du commerce international, augmenter les coûts de production, créer des pénuries d'intrants et, en conséquence, ralentir la croissance mondiale, tout en alimentant l'inflation.
- **Risque de correction du secteur technologique et de l'IA** : l'intelligence artificielle constitue actuellement un moteur important de la croissance mondiale.

Toutefois, le FMI souligne que les anticipations des investisseurs pourraient être excessivement optimistes. Ainsi, une révision à la baisse des perspectives de rentabilité de l'IA pourrait entraîner une chute des investissements technologiques, une correction des marchés boursiers, une baisse de la richesse financière ainsi qu'un ralentissement de la consommation et de l'investissement. Ce risque est particulièrement important pour les pays et entreprises fortement exposés au secteur technologique.

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

Après une période de décélération progressive au sortir des crises sanitaire et géopolitique du début des années 2020, la trajectoire baissière de l'inflation mondiale connaît un coup d'arrêt. Selon la mise à jour de juillet 2026 des PEM du FMI, l'inflation globale s'établirait à 4,7% en 2026 (contre 4,1% en 2025), avant de fléchir à 3,9% en 2027. Cette remontée des tensions inflationnistes est principalement portée par la hausse des prix de l'énergie, dont les répercussions affectent directement les coûts de production, les denrées alimentaires et les conditions financières internationales. Ainsi, par rapport aux prévisions des PEM d'avril 2026, les projections ont été révisées à la hausse de 0,3 pp pour 2026 et de 0,2 pp pour 2027.

Graphique 2 : Evolution de l'inflation dans les grandes régions du monde et en Afrique subsaharienne



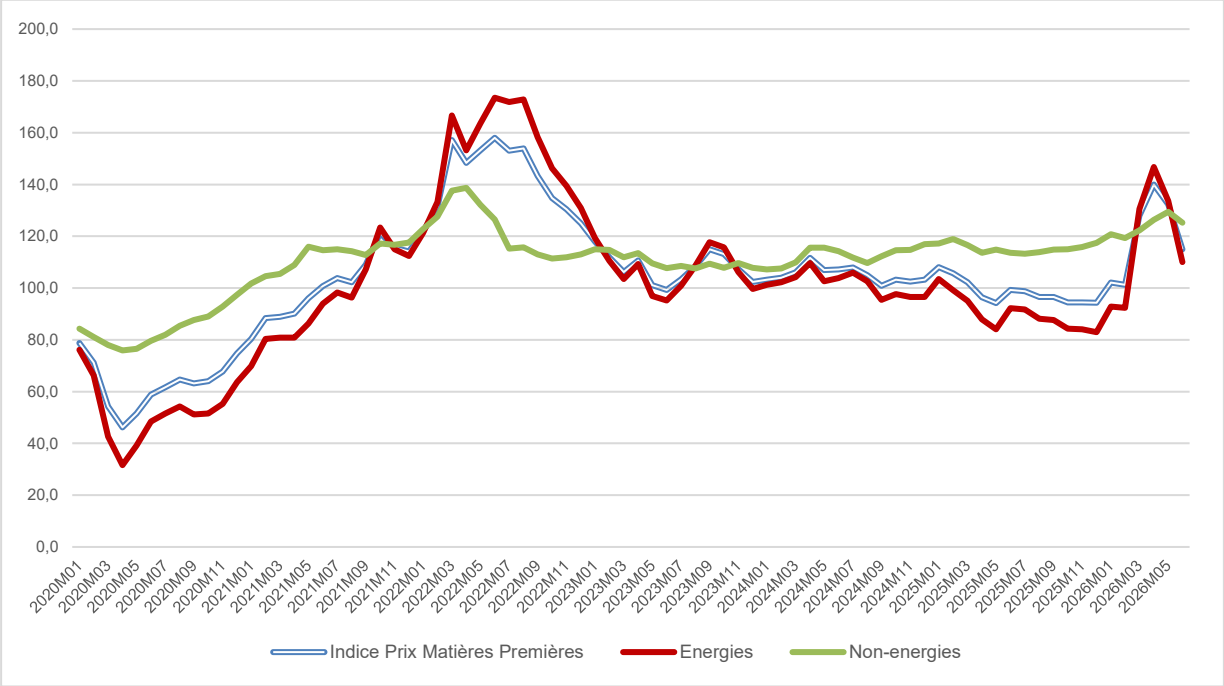
Source : FMI, « Mises à jour des Perspectives de l'économie mondiale », juillet 2026.

La dynamique de l'inflation devrait rester inégale d'un pays à l'autre. Dans les **pays avancés**, le taux d'inflation devrait passer de 2,5% en 2025 à 3,0% en 2026 et devrait revenir à 2,4% en 2027. La hausse serait plus prononcée dans les **pays émergents et en développement** où l'inflation atteindrait 5,8% en 2026, contre 5,2% en 2025, avant de ralentir à 4,8% en 2027. Ces évolutions sont particulièrement préoccupantes pour les pays importateurs nets d'énergie, dont plusieurs économies africaines, notamment celles de l'UEMOA.

1.3. Cours des matières premières

Au deuxième trimestre 2026, les prix des matières premières ont enregistré une hausse soutenue de 33,6%, en glissement annuel, dans un contexte géopolitique dégradé qui continue d'affecter les marchés internationaux. Cette progression résulte essentiellement de l'impact de la crise au Moyen-Orient sur les prix de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement. En effet, sur la même période, les cours des produits énergétiques se sont renchéris de 47,8%, tandis que les prix des produits non énergétiques ont augmenté de 11,3%. Concernant les prix des produits énergétiques, la résurgence ou le maintien de tensions au Moyen-Orient a créé des frictions sur les voies maritimes stratégiques. Cela a généré une prime de risque importante sur le pétrole brut et sur le transport maritime de gaz naturel liquéfié (GNL), expliquant le renchérissement des cours de ces produits sur les marchés internationaux.

Graphique 3 : Evolution des cours des matières premières



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet Data* », juillet 2026.

Les prix des produits hors énergie, pour leur part, ont enregistré%, au deuxième trimestre 2026, une hausse moins importante de 11,3%, en glissement annuel, sous l'influence des fortes évolutions favorables des prix des minéraux métalliques (+36,8%) et des fertilisants (+29,2%). En revanche, les prix des produits alimentaires se sont contractés de 1,8% sur la période, malgré la remontée des cours enregistrée par rapport au trimestre précédent (+3,1%, ToT). Cette situation serait également liée à l'évolution des prix des produits énergétiques, en effet, l'envolée des cours de l'énergie lors du premier semestre 2026 s'est directement répercutée sur les coûts de production et de transformation des biens non énergétiques. Par ailleurs, les prix des métaux précieux se sont également envolés pendant cette période, soit une hausse de 48,0% au 2e trimestre 2026, en glissement annuel, sous l'effet de la pression de la demande. En effet, l'accumulation d'incertitudes géopolitiques mondiales et la recherche de

couverture contre l'inflation ont poussé les banques centrales et les investisseurs à accentuer leurs achats d'or.

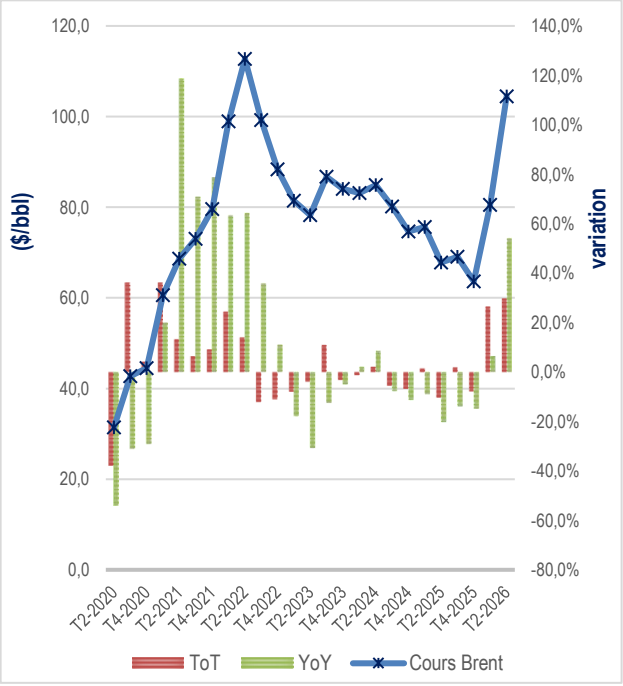
En perspective, le FMI table sur un prix moyen du pétrole d'environ 89 dollars le baril en 2026, soit 9% de plus que le niveau prévu dans le scénario de référence des PEM d'avril 2026. Les cours du gaz naturel devraient atteindre 15 dollars par million de BTU, soit 5% de plus que le prix annoncé dans les prévisions de référence d'avril dernier. **Comparativement à l'année 2025, la hausse sur l'année 2026 serait attendue à 32% pour le pétrole brut et à 22% pour le gaz naturel.**

Cette dynamique haussière sur les marchés énergétiques devrait exercer un effet d'entraînement direct sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. A cet effet, les prix des engrais sont attendus en progression de 26%, en moyenne annuelle, sur 2026. Et, sous l'effet cumulé du renchérissement de l'énergie, de la hausse du coût des engrais et de l'augmentation des frais de transport, le niveau général des prix des produits alimentaires devrait enregistrer une hausse de 8%.

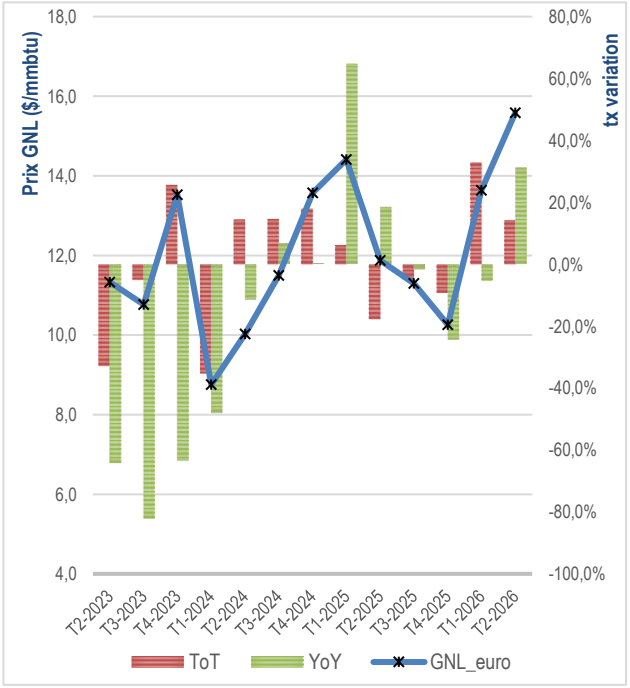
a. Evolution des cours des produits énergétiques

La dynamique haussière sur les marchés énergétiques est plus que visible, montrant l'ampleur du choc de la guerre au Moyen-Orient que certains qualifient comme la plus grande perte d'approvisionnement en pétrole jamais enregistrée. Au 2e trimestre 2026, les prix du pétrole brut ont enregistré une hausse de 25,8%, en variation trimestrielle. Le prix du Brent, pour sa part, s'est renchéri de 29,7% en variation trimestrielle.

Graphique 4 : Cours moyen annuel du pétrole US$ par baril (Brent)



Graphique 5 : Gaz naturel, prix frontière du gaz naturel russe en Allemagne (US$ par million de BTU)



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet Data* », juillet 2026.

Au-delà de la pression induite par la crise au Moyen-Orient, avec les incertitudes et blocages dans le détroit d'Ormuz ainsi que la multiplication des menaces et attaques ciblant les voies maritimes et pipelines dans la région du Golfe, les pays membres de l'OPEP+ ont maintenu leurs quotas stricts de production tout au long du premier semestre[3].

Ce contrôle délibéré de l'offre a empêché la formation de stocks excédentaires capables d'absorber le choc géopolitique au deuxième trimestre 2026. En glissement annuel, le cours du Brent est ressorti en hausse de 54,0%, s'approchant ainsi du pic du prix du baril en 2022, pendant la crise Ukrainienne.

S'agissant du gaz naturel liquéfié (GNL), les prix ont continué d'augmenter, en Europe, au 2e trimestre 2026, atteignant 15,6 $/mmbtu, soit une hausse de 31,2%, en variation trimestrielle. Cette pression sur les prix est imputable aux frictions sécuritaires au Moyen-Orient qui limitent la fluidité du transport et l'arrivée des cargaisons de GNL, notamment celles en provenance des principaux exportateurs du Golfe (comme le Qatar), vers l'Europe. Aussi, la demande saisonnière, soutenue par la campagne d'injection obligatoire, en conformité à la réglementation européenne imposant d'atteindre 90% de remplissage des capacités de stockage de gaz avant l'hiver, a influencé le marché, en plus de la forte concurrence de la demande, soutenue par les importations de GNL des pays d'Asie du Sud-Est et de la Chine. En outre, l'Europe a connu des périodes de forte chaleur, enregistrées dès la fin du 2e trimestre, qui ont accru l'utilisation du gaz pour la production d'électricité (climatisation), renforçant la demande d'ajustement immédiat. Comparativement à la même période de l'année précédente, le cours du GNL en Europe a enregistré une envolée de 31,2%, au 2e trimestre 2026.

b. Evolution des cours des produits de base non énergétiques

Les marchés des biens non énergétiques ont réagi à l'évolution de l'environnement international du fait de la pression sur les marchés énergétiques qui se répercute directement sur les coûts de production et de transformation des biens non énergétiques. Les prix moyens des biens non énergétiques se sont renchéris de 11,3%, en glissement annuel, au 2e trimestre 2026, avec une hausse de 5,1% en variation trimestrielle. Ce dynamisme reste essentiellement influencé par la hausse des prix des fertilisants et des minerais métalliques de base tels que le fer et l'aluminium.

Spécifiquement, les prix des boissons (café, cacao, thé) ont enregistré une baisse marquée de 33,7%, en glissement annuel ; ce repli faisant suite à la contraction déjà observé au trimestre précédent. Cette contraction s'explique principalement par la fin d'un cycle de crise d'offre exceptionnelle et par le retour à une dynamique d'approvisionnement beaucoup plus favorable, notamment au niveau des grands ports d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique du Sud qui ont gagné en fluidité par rapport aux congestions logistiques observées en 2025.

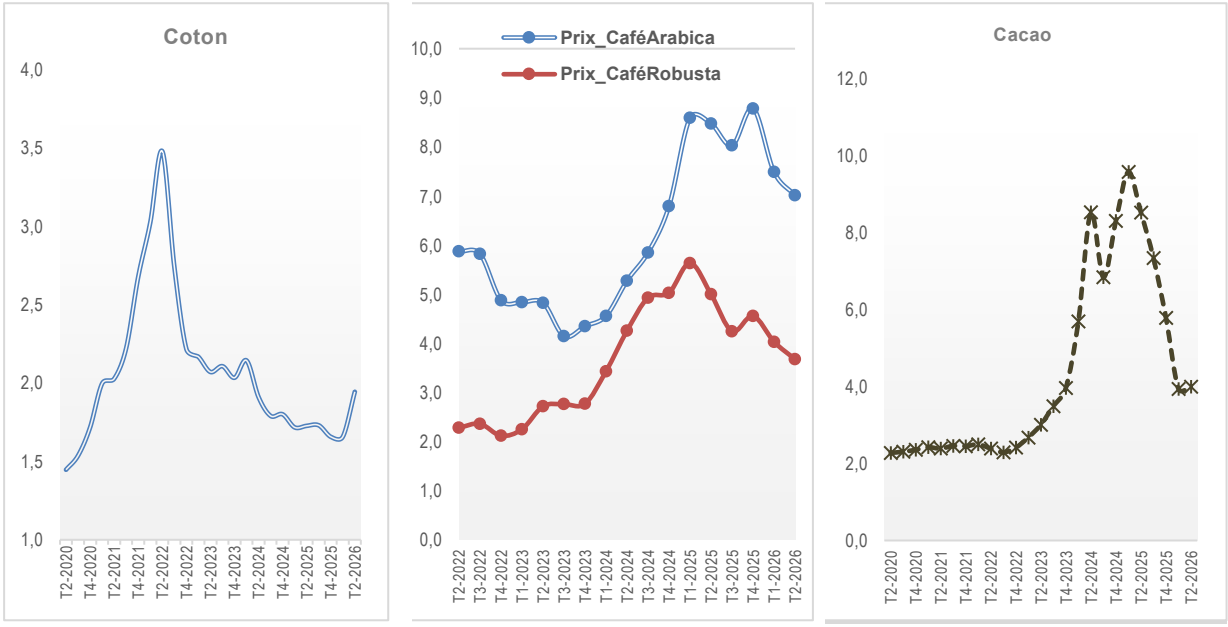
Les prix du café se sont inscrits en baisse au 2e trimestre 2026, passant à 7,0 dollars, pour le kilogramme de café arabica, contre 7,5 dollars au 1er trimestre. De même, pour

[3] https://www.tradingview.com/chart/BRN1!/MubMdONt-Oil-analysis-update/

le café robusta, le prix du kilogramme est passé de 4,0 dollars à 3,7 dollars, entre les deux mêmes trimestres. Ce dynamisme baissier est expliqué, entre autres, par la reconstitution des stocks au Brésil et au Vietnam, en plus d'un ajustement de la demande. En effet, après des périodes prolongées de sécheresse, les phénomènes climatiques liés à *El Niño* ayant pesé sur les récoltes précédentes, le retour de précipitations plus régulières a permis d'anticiper d'excellents rendements pour les récoltes de 2026, notamment dans ces deux pays de production majeure. Aussi, les prix extrêmement élevés de 2025 avaient entraîné un début de destruction de la demande et des arbitrages d'achat de la part des torréfacteurs, favorisant un rééquilibrage baissier des contrats à terme. En glissement annuel, les prix des cafés, arabica et robusta, ont chuté, respectivement de 17,2% et de 26,5%, au 2e trimestre 2026.

Concernant le cacao, les prix se sont légèrement relevés au 2e trimestre 2026, comparativement au trimestre précédent, s'affichant à 4,0 dollars le kilogramme, soit une augmentation de 1,4%. Cependant, les prix du cacao restent encore à un niveau relativement faible par rapport à leur niveau du 2e trimestre 2025. En effet, les prix se sont repliés de 53,2% en glissement annuel, sous l'effet de la résorption de la crise d'offre et de l'amélioration de la production. En effet, les conditions météorologiques se sont nettement améliorées pour la campagne 2025-2026, après les sommets historiques enregistrés en 2024 et 2025 en raison de conditions climatiques extrêmes (*El Niño*) et de maladies végétales en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire et Ghana). Par ailleurs, la reprise des volumes récoltés dans les principaux pays producteurs a permis de reconstituer progressivement les stocks mondiaux et d'éliminer la prime de rareté extrême qui gonflait les prix un an auparavant.

Graphique 6 : Cours moyens trimestriels de quelques produits agricoles tels que le café, le coton et le cacao



Source : Banque mondiale, *« Pink Sheet Data »*, juillet 2026.

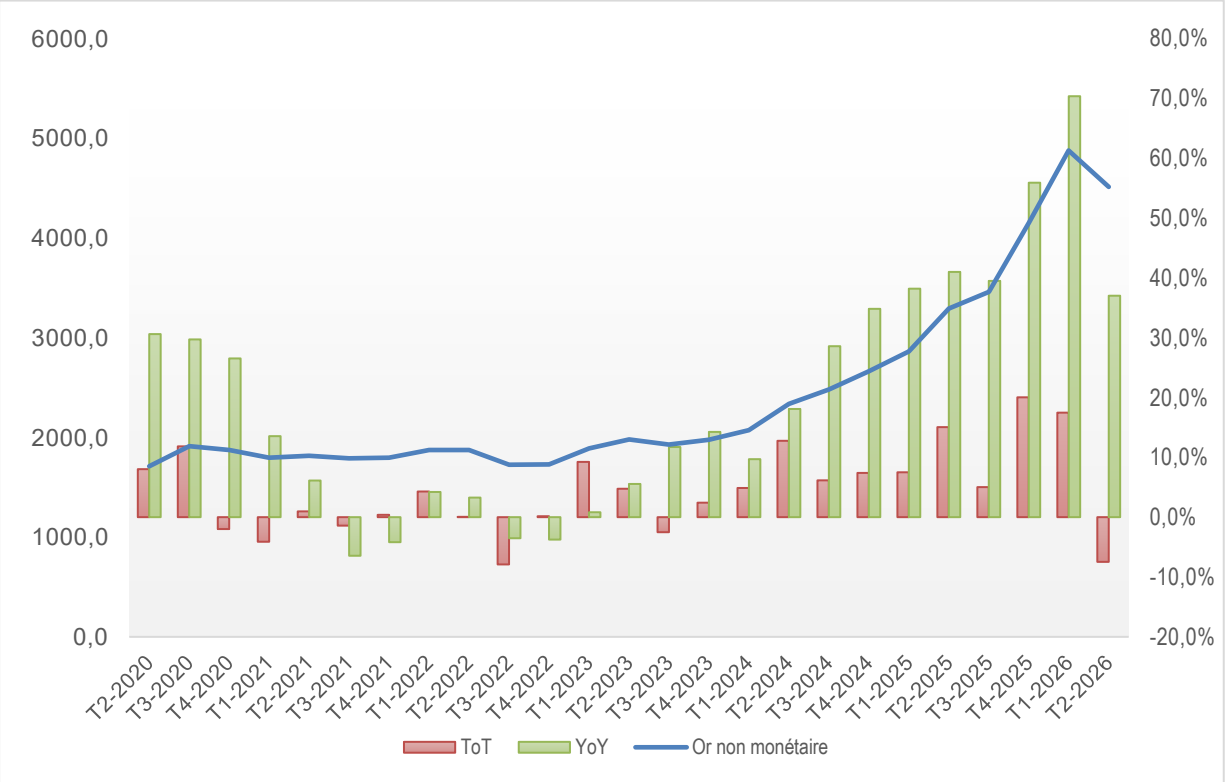
S'agissant du coton, les prix se sont aussi relevés au 2e trimestre 2026, après plus d'une année de stabilité. Ils sont passés de 1,7 dollar le kilogramme au 1er trimestre 2026 à

1,9 dollar le kilogramme, soit une hausse de 17,3%, en variation trimestrielle, et de 12,5%, en glissement annuel. Cette remontée des cours sur le marché international s'explique par la combinaison de facteurs climatiques défavorables dans les grandes zones de production, d'une hausse des coûts d'exploitation et d'une reprise soutenue de la demande industrielle. Les perturbations climatiques dans les zones clés, notamment au Brésil, en Inde et aux Etats-Unis, dans un contexte de poussée des coûts d'intrants et de transport, ont poussé ces dernières à adopter une révision à la baisse des prévisions de récolte et resserrer ainsi l'offre disponible sur le marché physique. Par ailleurs, la hausse des prix des fibres synthétiques (issues de l'industrie pétrochimique et, donc, directement impactées par la hausse du pétrole) a rendu le coton naturel plus compétitif, renforçant la demande de substitution pour la fibre naturelle.

c. Evolution des cours de l'or et des métaux précieux

Dans ce contexte de tensions géopolitiques accrues, avec la crise au Moyen-Orient entre l'Iran, Israël et les Etats-Unis, l'indice des prix des métaux précieux, dominé par le cours de l'or, s'est ajusté en baisse de 8,5%, en variation trimestrielle, tout en restant à un niveau plus élevé qu'il y a un an (+48,0%, en glissement annuel). Le maintien de taux directeurs élevés par la Réserve fédérale américaine (Fed) pour juguler les tensions d'inflation sous-jacente, en plus des niveaux de prix relativement élevés atteints au trimestre précédent ayant découragé la consommation de bijoux et de pièces physiques, a pesé sur les cours des métaux précieux.

Graphique 7 : Evolution du cours de l'or ($US/once troy) et de l'indice des prix des métaux précieux



Source : Banque mondiale, *« Pink Sheet Data »*, juillet 2026.

Le cours de l'or, pour sa part, a fléchi de 7,5% au 2e trimestre 2026, s'affichant à 4512,0 dollars l'once troy. Néanmoins, le cours demeure plus élevé que son niveau d'il y a un an. Le repli temporaire du cours de l'or est le résultat d'une réponse à la flambée des cours relevée au 1er trimestre 2026. En effet, si les banques centrales restent des acheteurs structurels sur le long terme pour diversifier leurs réserves de change, certaines institutions (notamment, la Banque populaire de Chine) ont ralenti ou temporairement suspendu leurs achats sur le marché spot au cours du deuxième trimestre 2026 face à des niveaux de prix jugés historiquement trop élevés. Aussi, la persistance de l'inflation sous-jacente aux Etats-Unis a contraint la Réserve fédérale américaine (Fed) à maintenir une orientation monétaire stricte, repoussant les anticipations de baisses de taux. Cette situation de remontée des rendements obligataires réels à court et moyen terme a incité les marchés à réallouer une partie de leurs capitaux vers des actifs obligataires plus attractifs et orientant ainsi à la baisse la demande adressée à l'or, comme valeur refuge. En outre, la flambée des prix en début d'année a fortement freiné la demande de détail pour la bijouterie, en particulier, sur les deux grands marchés consommateurs mondiaux (l'Inde et la Chine). Les acheteurs physiques ont largement différé leurs acquisitions dans l'attente d'une correction des cours, privant ainsi le marché de son soutien traditionnel en période de repli.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les cours des principales matières premières suivies au niveau de la Commission de l'UEMOA.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières, en US dollar par unité

Matières premières	Unité	2025	2026		Variations en %	
		T2	T1	T2	Trim.	Gliss.
Pétrole brut (Brent)	($/bbl)	67,8	80,5	104,4	29,7	54,0
GNL (europe)	($/mmbtu)	11,9	13,6	15,6	14,3	31,2
Cacao	($/kg)	8,5	3,9	4,0	1,4	-53,2
Café arabica	($/kg)	8,5	7,5	7,0	-6,4	-17,2
Café robusta	($/kg)	5,0	4,0	3,7	-8,8	-26,5
Huile d'arachide	($/mt)	1687,7	1735,0	1850,7	6,7	9,7
Huile de palme	($/mt)	945,7	1051,0	1129,0	7,4	19,4
Huile de palmiste	($/mt)	1984,3	2331,3	2395,0	2,7	20,7
Blé	($/mt)	242,2	261,2	290,3	11,2	19,9
Maïs	($/mt)	215,0	204,5	214,0	4,6	-0,5
Riz brisé 5%	($/mt)	421,7	399,3	445,7	11,6	5,7
Banane	($/kg)	1,1	1,1	1,1	0,0	-1,5
Sucre	($/kg)	0,4	0,3	0,3	2,1	-15,5
Bois (Sawnwood) Caméroun	$/m3	640,0	646,0	643,1	-0,4	0,5
Coton (A Index)	($/kg)	1,7	1,7	1,9	17,3	12,5
Or non monétaire	($/troy oz)	3293,3	4876,3	4512,0	-7,5	37,0

Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet Data* », juillet 2026 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

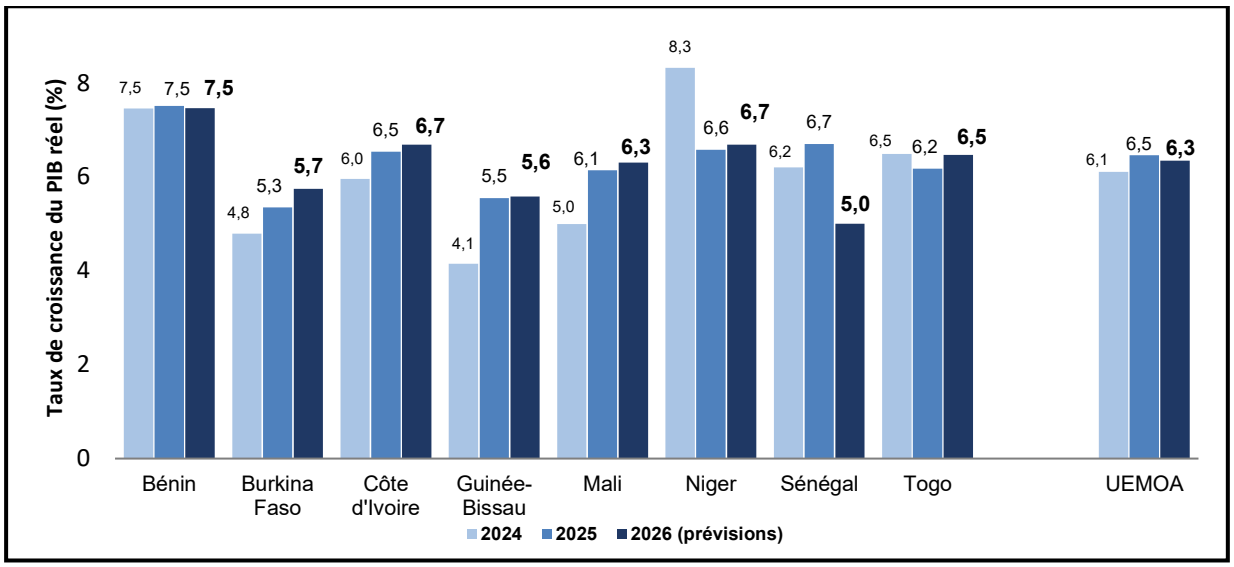
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

La présente section retrace les principales évolutions de la conjoncture économique et financière de l'Union au cours de la période sous revue. Elle analyse successivement l'activité économique régionale, à travers les données conjoncturelles relatives aux secteurs agricole, industriel, aux activités de commerce et des services, ainsi qu'aux créations d'entreprises. Elle examine également l'évolution de l'inflation, des échanges extérieurs, des finances publiques et de la situation monétaire, afin de compléter l'analyse du secteur réel par celle des prix et des principaux équilibres macroéconomiques.

2.1. Activité économique régionale

Au titre de l'année 2026, le taux de croissance économique de l'Union est projeté à 6,3%, contre 6,5% en 2025. Au deuxième trimestre 2026, le PIB réel de l'Union a progressé de 6,0%, en glissement annuel, selon les estimations de la BCEAO, le Niger affichant le rythme le plus soutenu (7,0%). Cette dynamique est portée par les bons résultats de la campagne agricole, la vigueur de la demande intérieure ainsi que le dynamisme du BTP, du commerce et des services.

Graphique 8 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



Source : Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2026.

■ Activité agricole[4]

Les statistiques agricoles transmises par les Etats membres reflètent des données consolidées pour la campagne agricole 2025-2026 qui fournissent une estimation de la production agricole au niveau de l'Union, au titre de l'année 2025. En l'absence d'information, il a été procédé à une estimation de la production en s'appuyant sur les modèles de tendances simples.

[4] Cette partie fait l'analyse des données transmises par les Etats membres à la Commission. Les données de production vivrière pour la Côte d'Ivoire n'ont pas été communiquées. Les statistiques ci-mentionnées sont tirées des estimations du cadrage macroéconomique du pays datant de mars 2024.

Ainsi, pour la campagne agricole 2025-2026, la production agricole, au niveau régional, s'est nettement améliorée, avec une estimation de la production de plus de 76 millions de tonnes, pour une hausse de 6,6% par rapport à la campagne précédente, et une production d'exportation qui se situerait à 15,1 millions de tonnes, pour une augmentation de 8,9% par rapport à la campagne précédente.

Au Bénin, les prévisions de la campagne 2025-2026 tablent sur une production vivrière de 13,4 millions de tonnes — tirée par le mil (+88,1%) et le maïs (+16,4) — et une production d'exportation en hausse de 6,2%, pour se situer à 2,8 millions de tonnes, malgré le repli de 3,7% de la production de coton. Pour rappel, le Bénin est devenu le leader de la production de coton au niveau de la région au cours des dernières années, avec des rendements de plus de 1,19 tonne à l'hectare. En 2025, la production du palmier à huile a nettement progressé, avec des rendements de 7,7 tonnes à l'hectare, atteignant ainsi une production de plus de 1,029 million de tonne, soit une hausse de 11,9% par rapport à la précédente campagne. Les productions horticoles (orange, ananas, mangue) se sont également améliorées en 2025.

Au Burkina Faso, les premières estimations de la production pour la campagne 2025-2026 tablent sur une production vivrière de 8,388 millions de tonnes, soit une hausse de 16,5% de la production, et une exploitation des produits d'exportation en hausse de 7,7% qui devrait porter la production à 1,697 million de tonnes. La valeur ajoutée du secteur agricole s'est renforcée de 14,9% en 2025, soutenue notamment par une amélioration de la production de coton (+15%), une hausse de 19,8% de la production céréalière ainsi qu'une bonne contribution des spéculations de maïs et de riz. La production d'arachide, pour sa part, s'est renforcée de 4,2%.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est consolidée de 6,3%, malgré la baisse de la production de cacao (-2,7%), en lien avec les phénomènes climatiques et le recul persistant de la production de café (-62,2%). En effet, bien que les prix de la fève de cacao sur le marché international aient été attractifs pour les agriculteurs et les investisseurs, au point de les amener à renforcer leur production en 2025, certains ont préféré consacrer une bonne partie de leur superficie à la production d'anacarde. En conséquence, celle-ci s'est renforcée de plus de 64% en 2025, participant également à la résilience du pays face aux effets climatiques. La production d'anacarde est, en effet, ressortie à plus de 1,5 million de tonnes pour la campagne 2025-26. La production vivrière, pour sa part, a été estimée en hausse de 5,1% en 2025.

En Guinée-Bissau, la production agricole s'est bien comportée en 2025, avec des hausses respectives de 4,0% pour les produits vivriers et de 25,7% pour les produits d'exportation, tirés essentiellement par les exportations d'anacarde, principale ressource d'exportation du pays.

Au Mali, les estimations pour la campagne 2025-2026 affichent une hausse de la production agricole de 4,0%, soit 11,452 millions de tonnes de produits vivriers et 682 mille tonnes de coton pour l'exportation. La production vivrière a, notamment, été tirée par les récoltes de maïs (+20,6%) et de fonio (+6,4%). Cependant, des baisses de production ont été relevées au niveau de certaines céréales telles que le mil (-13,3%) et le riz (-6,6%).

Au Niger, les estimations de la production agricole indiquent une croissance de 9,2% en 2025, contre une contraction de 4,7% lors de la campagne précédente, soit une production totale de 11,862 millions de tonnes. S'agissant des produits d'exportation, la production d'arachide devrait se renforcer de 8,4% pour dépasser la barre des 800 mille tonnes. La pastèque serait encore plus dynamique, avec une hypothèse de croissance de 10,0% de sa production. S'agissant des produits vivriers, la dynamique de la production serait portée par le riz qui afficherait une production de plus de 370 mille tonnes, après la production de 294 mille tonnes lors de la campagne précédente. Le mil resterait dynamique et continuerait de constituer, avec le niébé, une des principales spéculations vivrières.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2025-2026[5]

Etats membres	Production vivrière		Production d'exportation	
	Quantité (Tonnes)	Variation (%)	Quantité (Tonnes)	Variation (%)
Bénin	13 436 351	6,1	2 875 228	6,2
Burkina Faso	8 388 615	16,5	1 697 604	7,7
Côte d'Ivoire	24 564 618	5,1	5 828 474	6,3
Guinée Bissau	587 435	4,0	209 810	25,7
Mali	11 452 540	4,0	682 000	3,8
Niger	10 041 799	9,2	1 820 617	9,2
Sénégal	3 340 553	4,7	1 822 004	25,8
Togo	4 776 926	3,6	175 798	7,9
UEMOA	**76 588 837**	**6,7**	**15 111 536**	**8,9**

Source : INS des Etats membres, données mises à jour en février 2026.

Au Sénégal, les estimations de production pour la campagne 2025-2026 font ressortir une hausse de 11,3% de la production agricole, résultant d'une hausse de 25,8% des produits d'exportation, constitués principalement de l'arachide (+21,8%), du coton (+65,9%) et de la pastèque (+29,8%). Les produits vivriers sont estimés en augmentation de 4,7%, pour une production de 3,340 millions de tonnes. La production de maïs a atteint 639,938 mille tonnes, soit une hausse de 29,1% en 2025. La production de riz a effleuré le million de tonne, soit 998,379 mille tonnes et la production de mil est estimée à 696,440 mille tonnes.

Au Togo, la production au titre de la campagne agricole 2025-2026 est attendue en hausse de 3,8%, soit une production totale de 4,950 millions de tonnes. Les productions d'exportation augmenteraient de 7,9%, sous l'influence de la dynamique de la production de cacao (+6,2%), de l'augmentation de la production de coton (+6,6%) et de celle de café (+11,3%). La production vivrière augmenterait de 3,4% pour cette campagne, avec une production d'igname qui devrait rester vigoureuse (+3,7%). La

[5] Les données du Niger et du Togo n'étant pas disponibles, elles ont été estimées. La production vivrière pour la Côte d'Ivoire a fait également l'objet d'estimation car les statistiques y relatives n'ont pas été communiquées à la Commission.

production de maïs devrait se conforter, ressortant en hausse de 2,1%, de même que celle de riz qui ressortirait en croissance de 4,7%.

Activité industrielle[6]

En Guinée-Bissau, l'activité industrielle a augmenté de 0,6% au 2e trimestre 2026, en variation trimestrielle, sous l'effet conjugué de la bonne tenue des industries manufacturières (+1,7%) et de la progression modérée de la production d'énergie (+0,7%). En glissement annuel, la production industrielle bissau-guinéenne s'est consolidée de 6,0%, cette progression résultant des performances enregistrées dans les industries manufacturières (+5,8%) et du dynamisme de la production d'énergie (+6,4%)[7].

Sur le premier semestre de l'année, la production industrielle de la Guinée-Bissau a enregistré une progression de 6,6% en cumul, traduisant la poursuite du raffermissement de l'activité industrielle. Cette évolution résulte essentiellement du dynamisme des industries manufacturières et de la bonne orientation des secteurs de l'électricité et de l'eau. Les industries manufacturières, qui représentent la composante dominante de l'appareil productif du pays, ont progressé de 6,0%, en cumul. Cette performance est principalement attribuable à la branche « fabrication de produits alimentaires et de boissons », dont l'activité demeure étroitement liée à la transformation de la noix de cajou, des produits halieutiques et des boissons. Les activités de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ont également contribué favorablement à l'évolution de l'industrie, avec une hausse de 7,3%, en cumul. Cette progression reflète l'amélioration de l'offre énergétique et hydraulique ainsi qu'une demande plus soutenue de la part des ménages et des unités de production.

Ces performances témoignent d'une consolidation progressive de l'activité industrielle du pays, dans un contexte de renforcement de la demande intérieure et d'amélioration des infrastructures productives.

En Côte d'Ivoire, la production industrielle demeure orientée à la hausse, avec une progression de 3,1%, en glissement annuel, et de 0,6% par rapport au trimestre précédent. Sur le premier semestre 2026, l'activité industrielle ivoirienne s'est confortée de 1,7%, comparativement à la même période de l'année précédente.

En variation trimestrielle, la bonne tenue de la production industrielle ivoirienne a été principalement soutenue par le dynamisme des industries extractives (+5,2%), favorisé par la montée en puissance des activités pétrolières et gazières (+1,3%) ainsi que par la bonne tenue de l'exploitation minière (+2,0%). La branche « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » a également contribué positivement à l'évolution de l'activité industrielle, avec une progression de 3,9% de sa production par rapport au trimestre précédent. Cette performance reflète l'accroissement des capacités de production énergétique et la progression de la demande intérieure. En revanche, l'évolution des industries manufacturières est restée contrastée, enregistrant un repli

[6] Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles sur la période pour le Bénin, le Burkina Faso et le Togo.

[7] Cf. Annexes.

3,0%, en variation trimestrielle, lesdites industries ayant été particulièrement marquées par la faiblesse de la production des industries agroalimentaires (-3,4%), les contreperformances dans les industries de production chimique (-11,4%) et la contraction de la fabrication de matériaux minéraux (-4,0%).

Sur le premier semestre 2026, l'activité industrielle en Côte d'Ivoire a progressé de 1,7%, comparativement à la même période de l'année précédente, soutenue par la bonne tenue des industries manufacturières (+4,9%) et le dynamisme de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (+10,5%). Les industries environnementales se sont également confortées de 6,6% sur le premier semestre 2026. En revanche, la production des industries extractives s'est repliée de 3,5%, en lien avec la baisse de la production des minerais métalliques (l'or brut) de 5,3%. En effet, le poids de l'or demeure prépondérant dans le secteur des extractives, tandis que la bonne tenue de l'extraction d'hydrocarbures, favorisée par la montée en puissance du gisement offshore « Baleine », entré en exploitation dans le cadre de sa deuxième phase, n'a pas permis de compenser le repli de la production d'or. Pour ce qui concerne la production d'hydrocarbures, l'entrée en exploitation de la phase 2 du gisement « Baleine » a permis une augmentation significative des capacités de production de pétrole brut et de gaz naturel, grâce à la mise en service de nouvelles infrastructures de traitement et de stockage. Par ailleurs, les investissements importants réalisés par le consortium ENI-PETROCI-Vitol[8], conjugués à une demande soutenue en gaz naturel pour la production d'électricité, ont favorisé le maintien d'un niveau élevé de production sur l'ensemble du premier semestre 2026.

En outre, les industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ont enregistré une progression de 10,5% en cumul, contribuant significativement à la croissance de la production industrielle nationale. Cette évolution s'explique principalement par le renforcement de la demande énergétique induit par la bonne tenue de l'activité économique ivoirienne, notamment dans les branches manufacturières et extractives.

Au total, l'évolution des branches industrielles reflète un potentiel considérable de l'industrie qui devrait désormais s'appuyer sur les principaux moteurs de son expansion que sont le secteur manufacturier, l'énergie et les hydrocarbures.

Au Mali, la production industrielle s'est contractée de 11,8% par rapport au premier trimestre 2026, sous l'effet de l'effondrement de l'activité d'égrenage de coton (-70,6%), du recul de la production d'or (-5,0%) et des difficultés persistantes de la production d'électricité (-2,3%). Les industries agroalimentaires ainsi que la fabrication de textiles se sont également repliées au deuxième trimestre 2026, respectivement de 6,4% et de 28,8%, en lien avec les contreperformances dans la production d'énergie qui plombent le développement du secteur industriel.

Malgré cette forte contraction de la production industrielle au 2e trimestre 2026, comparativement au trimestre précédent, l'activité s'est confortée, en glissement

[8] Réalisation du gisement pétrolier baleine phase 3 : Eni, PETROCI et Vitol s'engagent pour un investissement de 4 milliards de dollars

annuel, de 9,9%, ce qui dénote la faiblesse de la production à la même période de l'année précédente, mais également la reprise relativement timide de l'activité industrielle au Mali, dans un contexte de crise sécuritaire persistante, en sus des difficultés liées à la production d'électricité. En effet, cette dernière est ressortie en baisse de 29,3%, en glissement annuel. Par ailleurs, la production aurifère a plus que doublé, comparativement à la même période de l'année précédente, ce qui corrobore la reprise de la production à la suite de l'accord conclu en fin 2025 entre l'Etat malien et l'exploitant du complexe aurifère de Loulo-Gounkoto*, Barrick Gold*, dans le cadre de l'application du nouveau Code minier.

Au premier semestre 2026, la production industrielle a reculé de 10,6%, expliquée essentiellement par l'effondrement de l'activité d'égrenage de coton (-39,6%), le repli de l'essentiel des branches des industries manufacturières et des contreperformances persistantes de la production d'électricité (-19,2%). La production d'or s'est, pour sa part, nettement améliorée sur le premier semestre 2026, par rapport à la même période de l'année précédente, à la faveur de la reprise de la production après la levée des tensions administratives entre l'Etat malien et l'exploitant canadien. Toutefois, le niveau de la production aurifère n'a pas été suffisant pour contrebalancer la baisse globale de la production dans l'essentiel des secteurs de l'industrie, notamment, la chute de la production de coton égrené.

Au Niger, la production industrielle demeure orientée à la hausse, avec des progressions respectives de 3,9%, en variation trimestrielle, de 20,2%, en glissement annuel, et 10,4% en cumul sur le premier semestre.

En variation trimestrielle, la hausse de 3,9% de la production industrielle est principalement attribuable à l'amélioration des activités extractives (+4,2%), notamment grâce au rebond de la production d'uranium et à la bonne tenue de l'extraction pétrolière. Le rebond de la production d'uranium, au deuxième trimestre 2026, intervient dans un contexte de réorganisation profonde du secteur uranifère nigérien. La société SOMAÏR[9], principal opérateur historique du pays, est désormais exploitée sous contrôle des autorités nigériennes, à la suite du différend ayant opposé l'État du Niger au groupe *Orano*. La reprise de la production d'uranium traduit également une amélioration des conditions d'exploitation dans le secteur minier ainsi que les effets d'un contexte international plus favorable à la filière uranifère, marqué par une demande croissante liée au développement de l'énergie nucléaire. La production de pétrole, pour sa part, s'est légèrement repliée (-0,2%), tandis que la production d'or a également évolué à la baisse (-5,4%).

Sur la même période, la production d'énergie s'est nettement améliorée au deuxième trimestre 2026, avec une progression de 37,9%, tirée principalement par la production d'électricité, en réponse à la forte demande, marquant ainsi une reprise timide de la production d'électricité. En revanche, les industries manufacturières sont restées globalement fragiles sur la période, enregistrant une contraction de la production de 12,7%, marquée aussi par une baisse de la production du raffinage du pétrole et du repli

[9] Société des Mines de l'Aïr.

de la production chimique, bien que le pays dispose d'un potentiel important avec le développement des hydrocarbures.

En glissement annuel, l'activité industrielle nigérienne a été vigoureuse, avec une croissance de de 20,2% de sa production, tirée essentiellement par les mines (+26,1) et la production d'énergie (+10,1%). Les industries manufacturières se sont bien tenues, leur production étant ressortie en hausse de 3,1% au deuxième trimestre 2026, comparativement à la même période de l'année. Ce dynamisme a été favorisé par la reprise de la production d'uranium et la poursuite de la production de pétrole, ainsi que l'amélioration de la production d'électricité.

Au premier semestre 2026, l'activité industrielle est ressortie en hausse de 10,4% au Niger, soutenue par les activités extractives (+12,7%) dans le secteur minier, et la production d'énergie (+16,2%), mais amoindrie par la baisse de la production manufacturière (-2,1%).

En somme, l'industrie nigérienne, au 2e trimestre 2026, est demeurée caractérisée par la prépondérance des activités extractives, notamment pétrolières et minières. La forte progression de la production industrielle reflète principalement la montée en puissance du secteur des hydrocarbures, dans un contexte où les industries manufacturières restent peu développées et où les enjeux de diversification de l'appareil productif et d'amélioration de l'industrie manufacturière demeurent majeurs pour une croissance durable.

Au Sénégal, l'activité industrielle a reculé de 8,5%, au deuxième trimestre 2026, en variation trimestrielle, sous l'effet de la baisse de la production dans les industries extractives et du repli de la production manufacturière. En effet, les activités extractives ont baissé de 7,3%, sous l'effet de la contraction de la production d'or (-4,0%) et la forte baisse des autres activités extractives ; la production de pétrole et de gaz ayant, pour sa part, progressé de 5,6% par rapport au trimestre précédent. Dans les industries manufacturières, la contraction est évaluée à 11,8%, en variation trimestrielle, en rapport avec la baisse quasi généralisée de toutes les grandes branches d'activité. Toutefois, la production d'énergie, pour sa part, s'est confortée de 12,0%, portée par la reprise de la production d'électricité, après la baisse relevée au trimestre précédent.

En glissement annuel, la production industrielle s'est également repliée de 6,6%, au deuxième trimestre 2026, tirée essentiellement par la baisse de la production dans les industries extractives. Celle-ci s'est contractée de 19,4% sur la période, en lien avec les contreperformances relevées dans l'ensemble des sous-secteurs de la branche. La production d'hydrocarbures a diminué de 10,2% rapport au 2e trimestre 2025, celle de l'or s'est contractée de 14,7%, tandis que les autres activités extractives se sont aussi inscrites en baisse, de 32,0% sur la même période. Toutefois, les productions manufacturières et d'énergie se sont bien comportées, mais pas suffisamment pour contrebalancer le recul de la production des industries extractives.

Sur le premier semestre, l'activité industrielle, au Sénégal, est ressortie stable, presque au même niveau que le premier semestre de l'année précédent, à la faveur d'une bonne tenue de la production manufacturière (+6,9%) et du dynamisme de la production d'énergie (+8,9%) soutenue par la production d'électricité (+8,8%). L'effet du

dynamisme de ces deux sous-secteurs a été atténué par le repli des activités extractives (-10,0%), sous l'effet de la forte baisse de la production de l'or (-22,3%) et du recul de la production des extractions d'hydrocarbure (-2,1%).

Au Togo, la production industrielle s'est contractée de 6,0% au deuxième trimestre 2026, par rapport au trimestre précédent. Ce repli résulterait principalement d'un effet de correction, après la forte progression de l'activité enregistrée au premier trimestre 2026. En effet, la baisse de la production est essentiellement imputable aux contre-performances des industries extractives (-22,0%) et de la branche « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (-5,8%). En revanche, les industries environnementales ont poursuivi leur dynamisme, affichant une hausse de 1,3% sur la période.

Par ailleurs, la production manufacturière s'est très légèrement accrue (+0,1%), contribuant à atténuer le recul global de l'activité industrielle. Cette évolution a été soutenue par la bonne tenue de la fabrication de produits agroalimentaires (+7,2%), des industries du bois (+16,3%) et des industries métalliques (+3,8%). En revanche, au cours du trimestre sous revue, des replis d'activité ont été enregistrés pour les industries de transformation des produits pétroliers (-6,5%), les industries chimiques (-19,0%) et les industries de fabrication de matériaux minéraux (-25,2%).

Malgré cette baisse en rythme trimestriel, la production industrielle est demeurée nettement supérieure à son niveau observé un an plus tôt. En glissement annuel, elle a progressé de 15,0%, portée par l'ensemble des branches d'activité, en particulier, les industries extractives (+21,7%) et les industries manufacturières (+19,4%). Cette performance aurait, notamment, bénéficié de l'expansion progressive des capacités de production implantées sur la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), plus particulièrement dans les secteurs du textile-habillement et des activités de transformation industrielle. De son côté, la branche « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » s'est inscrite en hausse de 0,4%, par rapport au deuxième trimestre 2025.

Sur l'ensemble du premier semestre 2026, l'activité industrielle togolaise est restée bien orientée, malgré le repli enregistré au deuxième trimestre. La production industrielle a ainsi progressé de 10,2% par rapport à la même période de l'année précédente, soutenue par le dynamisme des industries manufacturières (+14,1%) et la hausse de la production des industries extractives (+6,1%). La branche « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » a également contribué favorablement à cette évolution, avec une progression de 1,4%, essentiellement en liaison avec l'accroissement de la production d'électricité (+4,2%). Les industries environnementales sont, par ailleurs, demeurées vigoureuses, confortant ainsi la bonne dynamique du secteur industriel togolais au premier semestre 2026.

Activité dans le commerce et les services[10]

Au Bénin, les dernières données disponibles portent sur le premier trimestre 2026. L'indice du chiffre d'affaires du commerce a reculé de 6,8% par rapport au trimestre précédent, sous l'effet du commerce de détail (−11,0%) et du commerce de gros (−5,2%), alors que le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles a progressé de 21,1%. En glissement annuel, l'indice est ressorti en hausse de 3,2%.

L'indice des services a bondi de 27,1% au premier trimestre 2026, par rapport au trimestre précédent (+31,9%, en glissement annuel), largement tiré par les « activités immobilières » (+54,4%), l'« enseignement » (+44,9%) et la branche « transports et entreposage » (+38,0%). À l'inverse, les branches « activités de services de soutien et de bureau » (−39,2%) et « Hébergement et restauration » (−22,9%) ont reculé.

En Guinée-Bissau, au deuxième trimestre 2026, l'indice global du chiffre d'affaires du commerce a progressé de 1,2%, par rapport au trimestre précédent, avec des hausses dans l'ensemble des segments, notamment l'ameublement, les équipements et produits ménagers (+2,0%), les produits non transformés de la pêche et de l'aquaculture (+1,8%) et les pièces et accessoires de véhicules (+1,7%). Sur un an, l'indice a progressé de 5,4%.

Au Sénégal, le chiffre d'affaires du commerce a rebondi de 5,7% au deuxième trimestre 2026, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution a été portée par les sous-branches « commerce de produits pharmaceutiques » (+10,5%), « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » (+9,9%), « commerce de gros » (+9,8%) et « commerce de produits pétroliers » (+9,2%), tandis que le « commerce de détail » a reculé de 7,0%. En glissement annuel, l'indice s'est affiché en baisse de 2,3%.

S'agissant des services, l'indice a crû de 6,7% au deuxième trimestre 2026, par rapport au trimestre précédent, grâce aux bonnes performances des branches « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (+43,5%), « activités pour la santé humaine et l'action sociale » (+10,7%), « activités de services de soutien et de bureau » (+10,4%) et « transports » (+10,3%). Toutefois, ces évolutions sont atténuées par les reculs observés dans les branches « enseignement » (−14,3%), « autres activités N.C.A » (−7,6%) et « hébergement et restauration » (−3,9%). En glissement annuel, l'indice des services est ressorti en hausse de 7,5%.

Créations d'entreprises[11]

En **Guinée-Bissau**, le nombre d'entreprises enregistrées s'est établi à 245 au deuxième trimestre 2026, contre 206 au trimestre précédent, soit une hausse de 18,9%, dont 224

[10] L'analyse de l'activité dans le commerce et les services reste partielle à l'échelle de l'Union. Seules la Guinée-Bissau et le Sénégal ont transmis des données au titre du deuxième trimestre 2026, tandis que les données du Bénin et de la Côte d'Ivoire ne sont disponibles que jusqu'au premier trimestre 2026. Au Sénégal, un changement d'année de base (base 2021) est intervenu au deuxième trimestre 2026 ; les variations sont calculées dans la nouvelle base, le raccordement aux années antérieures n'étant pas encore effectué.

[11] En raison de remontée partielle des données, l'analyse de ce secteur ne couvre qu'un échantillon représentatif d'États membres (Guinée-Bissau, Niger, Sénégal et Togo).

dans le commerce. En glissement annuel, le nombre d'entreprises enregistrées a progressé de 20,7%.

Au **Niger**, le nombre d'entreprises enregistrées s'est affiché à 7 435 au deuxième trimestre 2026, contre 6 918 le trimestre précédent, soit une hausse de 7,5%, porté par les entreprises individuelles (6 913, contre 5 001). Comparée à celle du deuxième trimestre 2025, la création d'entreprises est ressortie en hausse de 65,0%.

Le **Sénégal** a affiché une réduction de la création d'entreprises au deuxième trimestre 2026, avec 22 180 entreprises enregistrées, contre 24 449 au premier trimestre, soit une baisse de 9,3%. Par rapport à la même période en 2025, ce nombre s'est établi en hausse de 12,7%.

Au **Togo**, la création d'entreprises a reculé de 13,4% au deuxième trimestre 2026 avec 3 772 entreprises créées, contre 4 357 au trimestre précédent. En glissement annuel, elle s'est affichée en hausse de 9,2%.

2.2. Evolution de l'inflation

Au deuxième trimestre 2026, l'évolution des prix à la consommation dans l'espace UEMOA s'est inscrit dans un contexte de maîtrise de l'inflation, malgré les tensions géopolitiques internationales tendues qui favoriseraient la remontée de l'inflation au niveau mondial. En variation trimestrielle, les prix à la consommation sont ressortis en hausse de 1,0%, tirés essentiellement par la remontée des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,8%), l'augmentation des prix des transports (+2,6%) et la hausse des prix de la composante « restaurants et hébergement » (+0,6%) de l'IHPC. Ces trois divisions de consommation ont, respectivement, contribué à hauteur de 0,7 pp, 0,2 pp et 0,1 pp, à la hausse de 1,0% relevée pour les prix à la consommation dans l'Union, par rapport au trimestre précédent.

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par division de consommation

DIVISION DE CONSOMMATION	Pond.	2025	2026		Variation (%)	
		T2	T1	T2	Trim.	Gliss.
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	3707	105,9	103,0	104,9	1,8	-0,9
02. BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS	74	102,8	104,5	105,5	0,9	2,6
03. VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	534	101,8	102,1	102,4	0,3	0,6
04. LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	1088	104,5	106,6	106,9	0,3	2,2
05. AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN MÉNAGER COURANT	354	102,2	102,4	102,6	0,2	0,4
06. SANTÉ	529	102,2	102,6	102,5	-0,1	0,3
07. TRANSPORT	925	100,9	101,0	103,6	2,6	2,6
08. INFORMATION ET COMMUNICATION	781	102,2	102,1	102,0	-0,1	-0,2
09. LOISIRS, SPORT ET CULTURE	151	99,9	100,8	100,6	-0,2	0,7
10. SERVICES D'ENSEIGNEMENT	212	101,9	102,4	102,3	-0,1	0,4
11. RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	1249	102,7	103,2	103,8	0,6	1,1
12. ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	24	98,9	104,0	104,0	0,1	5,2
13. SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS ET SERVICES DIVERS	373	101,8	102,7	103,0	0,3	1,2
00. IPHC	**10000**	**103,7**	**103,0**	**104,1**	**1,0**	**0,4**

Source : Commission de l'UEMOA, septembre 2026.

Au niveau des Etats membres, la hausse des prix par rapport au trimestre précédent est ressortie plus importante au Niger où les prix ont augmenté de 3,2%, soit une contribution de 0,3 pp à la variation trimestrielle des prix à l'échelle de l'Union. Il est suivi du Burkina Faso et du Togo où les prix ont augmenté de 1,8% dans les deux (02) Etats membres, pour une contribution de 0,2 pp chacun. Au Mali, les prix à la consommation se sont renchéris de 1,6%, pour une contribution de 0,2 pp, et, en Côte d'Ivoire, la hausse trimestrielle des prix s'est affichée à 0,8%, soit une contribution de 0,1 pp.

A contrario, au Sénégal et en Guinée-Bissau, les prix à la consommation se sont repliés par rapport au trimestre précédent, respectivement de 0,3% et de 0,1%, contribuant ainsi à atténuer la hausse trimestrielle des prix à la consommation au niveau régional.

Comparativement au 2e trimestre 2025, les prix à la consommation de l'Union ont légèrement crû de 0,4%, cette évolution ayant été portée, entre autres, par la hausse des prix de la division « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+2,2%), l'augmentation des prix du transport (+2,6%) et l'augmentation des prix des « restaurants et hébergement » (+1,1%). Le coût des assurances a également enregistré une progression conséquente (+5,2%), mais son poids n'est pas aussi significatif pour influencer l'évolution des prix au niveau régional. En revanche, les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont enregistré une baisse de 0,9%, en glissement annuel, contribuant à atténuer sensiblement la hausse des prix à la consommation de la région sur la période.

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

Etats membre	Pond.	2025	2026		Variation (%)		Contribution (pp)	
		T2	T1	T2	Trim.	Gliss.	Trim.	Gliss.
BENIN	**959**	103,2	101,9	102,6	0,7	-0,6	0,1	-0,1
BURKINA	**1046**	104,6	103,4	105,2	1,8	0,5	0,2	0,1
COTE D'IVOIRE	**3373**	103,7	104,6	105,4	0,8	1,6	0,1	0,5
GUINEE-BISSAU	**97**	104,9	103,5	103,4	-0,1	-1,4	0,0	0,0
MALI	**1148**	105,5	105,3	107,1	1,6	1,4	0,2	0,2
NIGER	**943**	105,8	97,3	100,4	3,2	-5,1	0,3	-0,5
SENEGAL	**1827**	100,5	101,9	101,5	-0,3	1,0	0,0	0,2
TOGO	**607**	104,9	104,1	106,0	1,8	1,1	0,2	0,1
UEMOA	**10000**	**103,7**	**103,0**	**104,1**	**1,0**	**0,4**	**1,0**	**0,4**

Source : Calcul DPEE/DPE/Commission de l'UEMOA, septembre 2026.

Au niveau des Etats membres, le rebond des prix au Niger, au courant du 2e trimestre 2026, a induit un fléchissement de la tendance désinflationniste que le pays enregistre depuis 2025. Les prix se sont affichés en repli de 5,1%, par rapport à leur niveau d'il y a une année, contribuant ainsi à une baisse de 0,5 pp à l'évolution générale des prix dans l'Union. Au Bénin, également, les prix à la consommation se sont repliés de 0,6% par rapport à leur niveau au 2e trimestre 2025, pour une contribution à la baisse de 0,1 pp. En Guinée-Bissau, les prix ont baissé de 1,4%, en glissement annuel. En revanche, dans les autres Etats membres, les prix à la consommation sont ressortis en hausse, respectivement, de 1,6% en Côte d'Ivoire, de 1,4% au Mali, de 1,1% au Togo et de 1,0% au Sénégal. Au Burkina Faso, les prix se sont renchéris de 0,5% par rapport à la même période d'il y a un an. Ces pays ont ainsi contribué à la remontée de l'inflation au cours

du trimestre sous revue, respectivement de 0,5 pp en Côte d'Ivoire, 0,2 pp au Mali et au Sénégal, ainsi que de 0,1 pp au Togo et au Burkina Faso.

L'inflation sous-jacente, calculée hors produits frais et produits énergétiques, est demeurée stable d'un trimestre à l'autre au niveau de l'Union. Cette évolution traduit une relative maîtrise des pressions inflationnistes de fond ainsi qu'une transmission limitée des chocs exogènes aux autres composantes de l'indice des prix. En revanche, les composantes les plus volatiles ont enregistré des hausses sensibles, avec des évolutions à la hausse des prix des produits frais (+2,8%) et des produits énergétiques (+2,5%). Cette situation s'inscrit dans un contexte géopolitique marqué par les tensions persistantes au Moyen-Orient, qui ont exercé des pressions sur les cours internationaux des produits pétroliers et perturbé certaines chaînes d'approvisionnement. Afin d'atténuer les effets de ces chocs sur les consommateurs, plusieurs États membres ont mis en œuvre des mesures fiscales et budgétaires ciblées sur les produits pétroliers. Ces interventions ont contribué à limiter la transmission de la hausse des coûts énergétiques aux prix à la consommation à court terme.

Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Libelle	Pond.	2025	2026		Variations (en %)		Contribution (pp)	
		T2	T1	T2	Trim	Gliss.	Trim	Gliss.
Produits frais	**2931**	105,8	101,7	104,6	2,8	-1,1	0,8	-0,3
Energie	**817**	104,3	104,7	107,4	2,5	3,0	0,2	0,2
Hors Produits frais et Energie	**6252**	**102,6**	**103,4**	**103,4**	**0,0**	**0,8**	**0,0**	**0,5**

Source : Calcul DPEE/DPE/Commission de l'UEMOA, septembre 2026.

Au deuxième trimestre 2026, l'inflation sous-jacente de l'UEMOA a enregistré une hausse de 0,8%, en glissement annuel, traduisant la persistance de légères tensions inflationnistes de fond au sein de l'Union. Cette évolution reflète, notamment, la transmission partielle de la hausse des coûts énergétiques aux prix des autres biens et services. En effet, les prix des produits énergétiques ont progressé de 3,0% sur un an, sous l'effet des tensions observées sur le marché pétrolier international, dans un contexte géopolitique marqué par les incertitudes au Moyen-Orient. À l'inverse, les prix des produits frais ont diminué de 1,1%, contribuant à atténuer les pressions inflationnistes. Ainsi, malgré la progression de l'inflation sous-jacente, les tensions sur les prix sont demeurées globalement contenues. L'analyse des contributions montre que l'inflation sous-jacente a contribué, à hauteur de +0,5 pp, à l'inflation globale de 0,4% observée au deuxième trimestre 2026. Cette contribution a été partiellement compensée par celle des produits frais (-0,3 pp), tandis que les produits énergétiques ont apporté une contribution positive de +0,2 pp. Ces évolutions confirment que les pressions inflationnistes actuelles proviennent davantage des composantes structurelles de l'indice que des produits alimentaires frais, dont les prix ont poursuivi leur détente au cours de la période.

En perspective, sur la base des informations les plus récentes relatives à l'évolution des prix à la consommation au sein de l'UEMOA, l'inflation devrait amorcer un léger

redressement en 2026, après avoir atteint un point bas en 2025. Elle est désormais projetée à 1,2%, contre une prévision initiale de 1,1% établie au trimestre précédent. Cette légère révision à la hausse traduirait une sortie progressive de la phase de désinflation observée en 2025, en lien avec la dissipation graduelle des facteurs ayant contribué à la faiblesse des prix et le nouveau contexte géopolitique international. Toutefois, le niveau de l'inflation demeurerait modéré et nettement inférieur au plafond communautaire de 3%, suggérant ainsi l'absence de tensions inflationnistes significatives à moyen terme.

Au niveau des États membres, l'évolution de l'inflation en 2026 demeurerait globalement modérée, tout en reflétant des dynamiques différenciées selon les économies. Cette hétérogénéité s'expliquerait par des conditions d'approvisionnement, des politiques publiques et des évolutions de la demande intérieure variables d'un pays à l'autre.

Dans certains pays, notamment au Niger et en Guinée-Bissau, les pressions désinflationnistes persisteraient. Au Niger, l'inflation s'établirait à -1,8% en 2026, confirmant la poursuite du processus de désinflation observé depuis 2025, bien que son ampleur tende à s'atténuer progressivement. En Guinée-Bissau, les prix à la consommation enregistreraient également une baisse, celle-ci étant estimée à -0,4%, en moyenne annuelle.

Au Mali, l'inflation ressortirait à 1,5% en 2026, soit une révision à la hausse de 0,6 pp par rapport à la précédente projection. Cette évolution traduirait la persistance de tensions modérées sur certains postes de consommation. Dans les autres économies de l'Union, les perspectives inflationnistes demeureraient également contenues en deçà du plafond communautaire de 3%.

Tableau 6 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023

Etats membre	Pond.	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (prév.)
BENIN	959	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	1,1	0,1
BURKINA	1046	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	-0,5	1,9
COTE D'IVOIRE	3373	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	0,1	1,8
GUINEE-BISSAU	97	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	0,9	-0,4
MALI	1148	0,5	3,9	9,7	2,1	3,2	2,3	1,5
NIGER	943	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	-4,7	-1,8
SENEGAL	1827	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	1,4	1,5
TOGO	607	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	0,4	1,6
UEMOA	**10000**	**2,2**	**3,5**	**7,1**	**3,8**	**3,5**	**0,0**	**1,2**

Source : Calculs de la DPEE, Commission de l'UEMOA, juin 2026.

En Côte d'Ivoire, l'inflation est projetée à 1,8%, en baisse de 0,2 pp par rapport aux prévisions antérieures, à la faveur d'une évolution favorable des prix des produits alimentaires. Au Sénégal, elle atteindrait 1,5%, soit une révision à la hausse de 0,5 pp, en lien, notamment, avec les ajustements fiscaux appliqués aux prix des carburants à la pompe au cours du mois d'août 2026.

Par ailleurs, les perspectives indiquent une relative stabilité des prix au Togo, où l'inflation est attendue à 1,6%, correspondant à une révision à la hausse de 1,0 pp. Au

Bénin, l'inflation demeurerait particulièrement faible, à 0,1%, en moyenne annuelle, soit une révision à la baisse de 0,5 pp par rapport à la prévision initiale.

Globalement, les prévisions 2026 confirment un maintien de l'inflation à des niveaux modérés dans l'ensemble de l'UEMOA, avec des écarts entre pays reflétant principalement la persistance de pressions désinflationnistes au Niger et en Guinée-Bissau, tandis que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Togo enregistreraient des hausses de prix légèrement plus soutenues, mais toujours compatibles avec l'objectif communautaire de stabilité des prix.

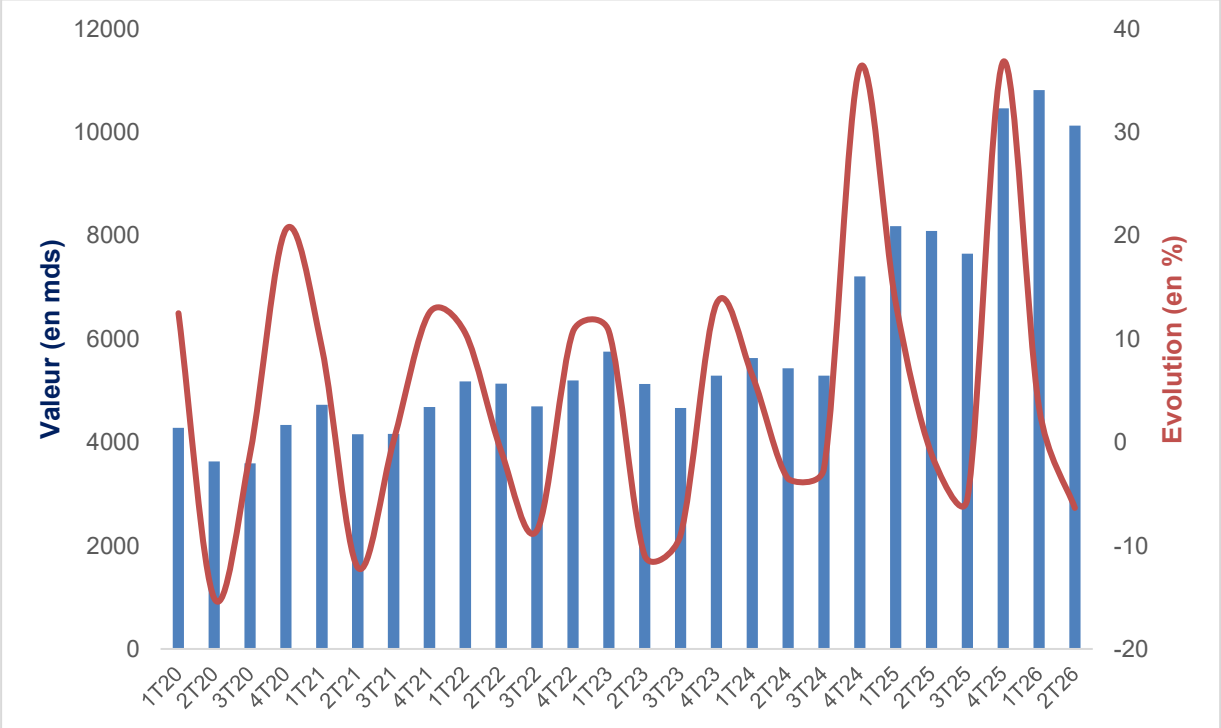
2.3. Secteur extérieur

Au deuxième trimestre 2026, les exportations de l'Union ont reculé de 6,4%, par rapport au trimestre précédent, tandis que les importations ont progressé de 6,7%, toujours en variation trimestrielle. En glissement annuel, c'est-à-dire par rapport au deuxième trimestre 2025, les exportations et les importations ont respectivement augmenté de 25,2% et de 3,0%.

■ Exportations

Au deuxième trimestre 2026, les exportations de l'Union se sont établies à 10 126,5 mds, marquant un repli de 6,4% par rapport au trimestre précédent. Cette contraction résulte principalement de la baisse des exportations du Bénin (−18,4%), de la Côte d'Ivoire (−15,3%), du Burkina Faso (−1,4%), du Sénégal (−0,7%) et du Togo (−0,5%). La progression des exportations en Guinée-Bissau (+891,3%), au Niger (+15,3%) et au Mali (+3,8%) l'a partiellement atténuée.

Graphique 9 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union



Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

S'agissant du Bénin, selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD), les produits ayant contribué à la baisse des exportations sont principalement les « bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux… » (-21,1 pp), le « coton à l'exclusion des linters, non cardé ni peigné » (-3,9 pp) et les « autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces » (-3,4 pp). Le coton demeure le premier produit d'exportation du pays avec une part de 33,7% des ventes totales à l'extérieur du trimestre sous revue. Au niveau des pays destinataires, le Bangladesh arrive en tête des clients du Bénin, recevant 31,7% des exportations trimestrielles, grâce, principalement, aux achats de coton. L'Inde suit avec une part de 27,2%, notamment avec les fruits à coque, le soja et les tourteaux. Les exportations du pays vers la CEDEAO représentent 14% du total dont le Nigeria reçoit, à lui seul, 56,1%, suivi par le Togo (31,7%) et la Côte d'Ivoire (5,1%).

Pour ce qui est du Niger, la progression de ses exportations est principalement liée à la bonne tenue des ventes d'or (+437,5%), des « huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux » (+13,4%), des « produits agricoles » (+37,0%) et des « autres produits » (+9,6%). Cependant, les exportations d'« hydrocarbures » et d'« animaux vivants » ont, respectivement, chuté de 35,3% et 91,7%.

En glissement annuel, c'est à dire par rapport au même trimestre de 2025, les exportations de l'Union sont ressorties en hausse de 25,2%, au deuxième trimestre 2026. Cette bonne orientation des ventes à l'extérieur résulte de la dynamique positive enregistrée dans l'ensemble des États membres. Le Mali (+78,1%), le Bénin (+59,3%), le Niger (+56,5%), le Burkina Faso (+50,1%), ont affiché les plus fortes progressions. Le Togo (+32,1%), le Sénégal (+15,8%), la Côte d'Ivoire (+6,4%) et la Guinée Bissau (+5,7%) ont, quant à eux, enregistré de moindres hausses.

Dans le cas du Bénin, la progression de ses exportations a, notamment, été portée par les « fruits à coque comestibles, frais ou secs », (+18,8 pp), les « fèves de soja » (+15,0 pp) et le coton (+9,8 pp). En ce qui concerne le Niger, les produits qui expliquent l'évolution de ses exportations sur an sont principalement l'or (+35%) et les « huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux » (+75,6%).

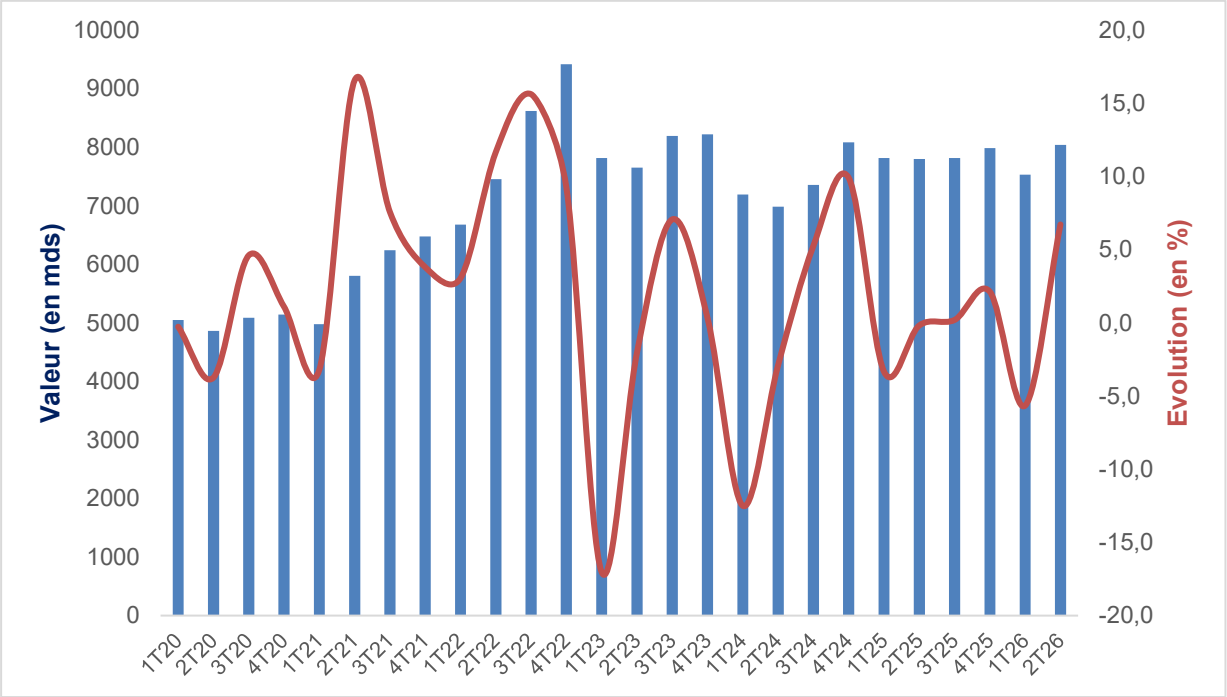
Importations

Au deuxième trimestre 2026, les importations de l'Union ont augmenté de 6,7%, par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 8 038 mds. Cette hausse résulte de l'évolution à la hausse des achats à l'extérieur dans l'ensemble des États membres, à l'exception de la Guinée-Bissau (-30,6%) et du Mali (-10,4%). En termes relatifs, le Togo (+18,6%) a enregistré la plus forte hausse, devant la Côte d'Ivoire (+14,3%), le Burkina Faso (+9,1%), le Niger (+6,3%), le Bénin (+3,7%) et le Sénégal (+2,0%).

Pour le Bénin, d'après l'INStaD, les principaux produits ayant contribué à la hausse des importations au cours du trimestre sous revue sont le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (+6,9 pp), les « insecticides conditionnés pour la vente » (+1,2 pp) et les « vitrages, rideaux et autres articles d'ameublement en matières textiles » (+0,9 pp). Quant au Niger, la hausse de ses importations résulte de la progression des achats de « produits pétroliers » (+18,1%) et

« autres produits » (+18,9%). Le recul des achats à l'extérieur enregistré au niveau des « produits alimentaires » (-1,7%) et des « biens d'équipement » (-0,7%) en a toutefois atténué l'ampleur.

Graphique 10 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



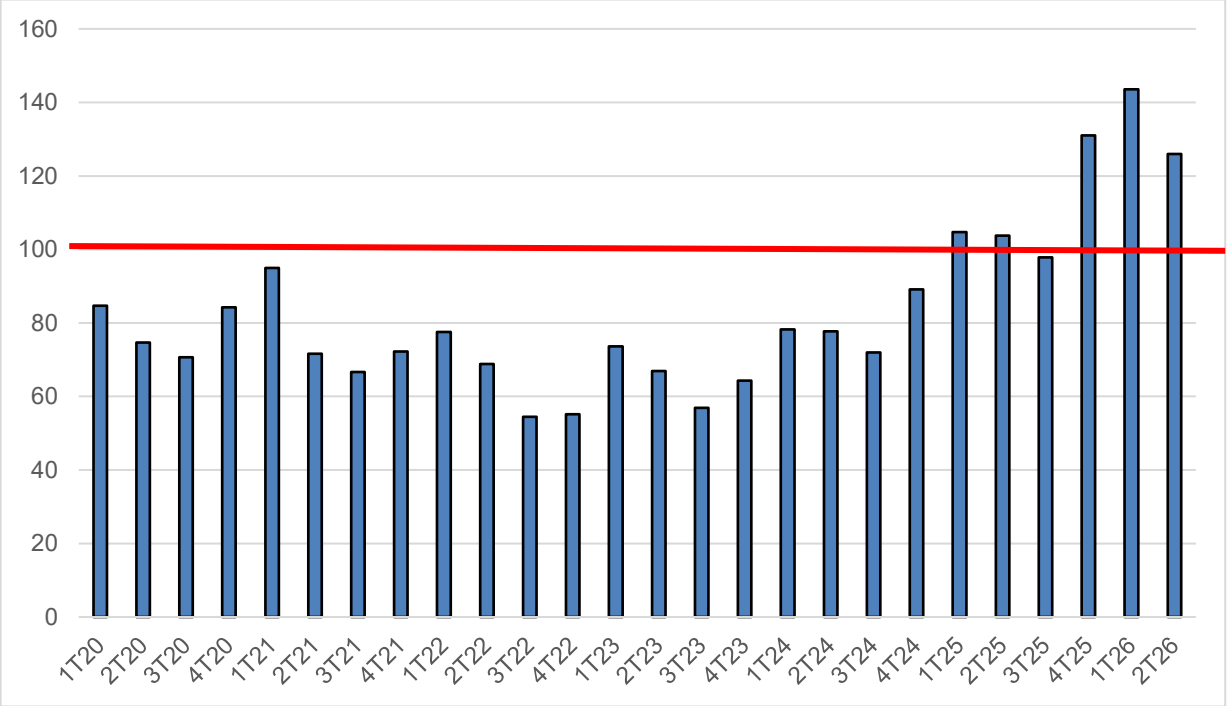
Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

En glissement annuel, au deuxième trimestre 2026, les importations de l'Union sont ressorties en hausse de 3,0%. Cette situation résulte d'évolutions contrastées dans les États membres, marquées par des hausses dans quatre (04) pays et des replis dans les quatre (04) autres. Les évolutions à la hausse ont été enregistrées au Togo (+21,9%), en Côte d'Ivoire (+7,7%), au Burkina Faso (+6,6%) et au Niger (+2,6%). À l'inverse, la plus forte baisse relative a été observée au Mali (-6,2%), lequel a été suivi du Bénin (-4,1%), du Sénégal (-3,6%) et de la Guinée-Bissau (-3,5%). Le repli des importations béninoises s'explique principalement par la diminution des achats d'huiles de pétrole (-2,6 pp), d'appareils de téléphonie (-1,6 pp) et de froment non moulu (-1,3 pp). ».

Taux de couverture

Au deuxième trimestre 2026, six (06) États membres, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal, ont vu leurs importations entièrement couvertes par leurs exportations, avec une nette amélioration pour trois (03) pays, par rapport au trimestre précédent. À l'échelle de l'Union, les importations demeurent ainsi couvertes par les exportations, pour le troisième trimestre consécutif, affichant ainsi un taux de couverture de 126,0%, contre 143,6% au trimestre précédent.

Graphique 11 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)



Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

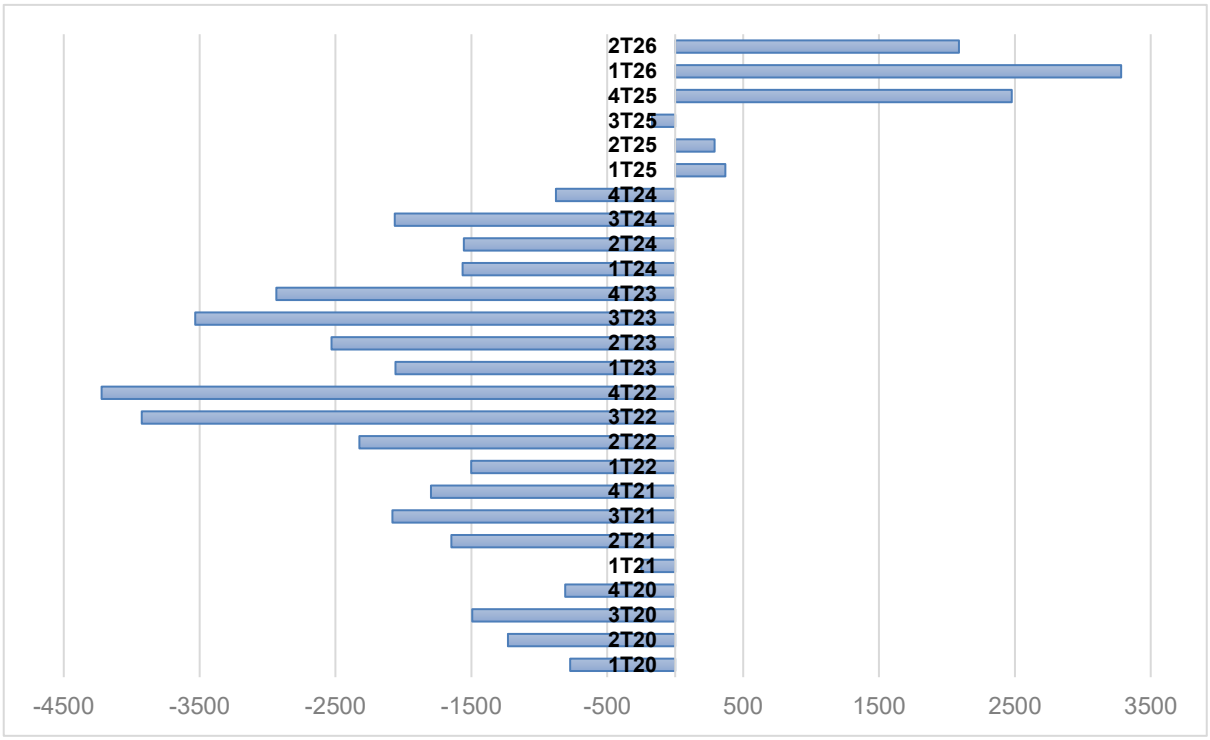
Par Etat membre, l'évolution du taux de couverture, au deuxième trimestre 2026, se présente ainsi : Bénin (+38,7%, -10,5 pp), Burkina Faso (+206,8%, -22,2 pp), Côte d'Ivoire (+134,8%, -47,1 pp), Guinée Bissau (+147,3%, +137 pp), Mali (+122,9%, +16,8 pp), Niger (+139,2%, +10,9 pp), Sénégal (+100,5%, -2,7 pp) et Togo (+52,6%, -10,1 pp).

En glissement annuel, le taux de couverture des importations par les exportations de l'Union s'est amélioré de 22,3 points de pourcentage. Cette amélioration résulte des hausses observées dans l'ensemble des États membres à l'exception de la Guinée Bissau.

Solde commercial

Au deuxième trimestre 2026, le solde commercial de l'Union est ressorti en excédent de 2 088,4 mds, après celui de 3 282,4 mds du trimestre précédent, soit une diminution de 1 194 mds. Cette amélioration résulte des excédents enregistrés dans six (06) Etats membres, à savoir le Burkina Faso (+1205,7 mds), la Côte d'Ivoire (+1084,3 mds), la Guinée-Bissau (+21,2 mds), le Mali (+214,7 mds), le Niger (+120,8 mds) et le Sénégal (+7,5 mds). Par rapport au deuxième trimestre 2025, le solde commercial s'est résorbé dans tous les États membres, à l'exception du Togo. En glissement annuel, le solde commercial de l'Union a connu une amélioration marquée, de 1 798,4 mds.

Graphique 12 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds)

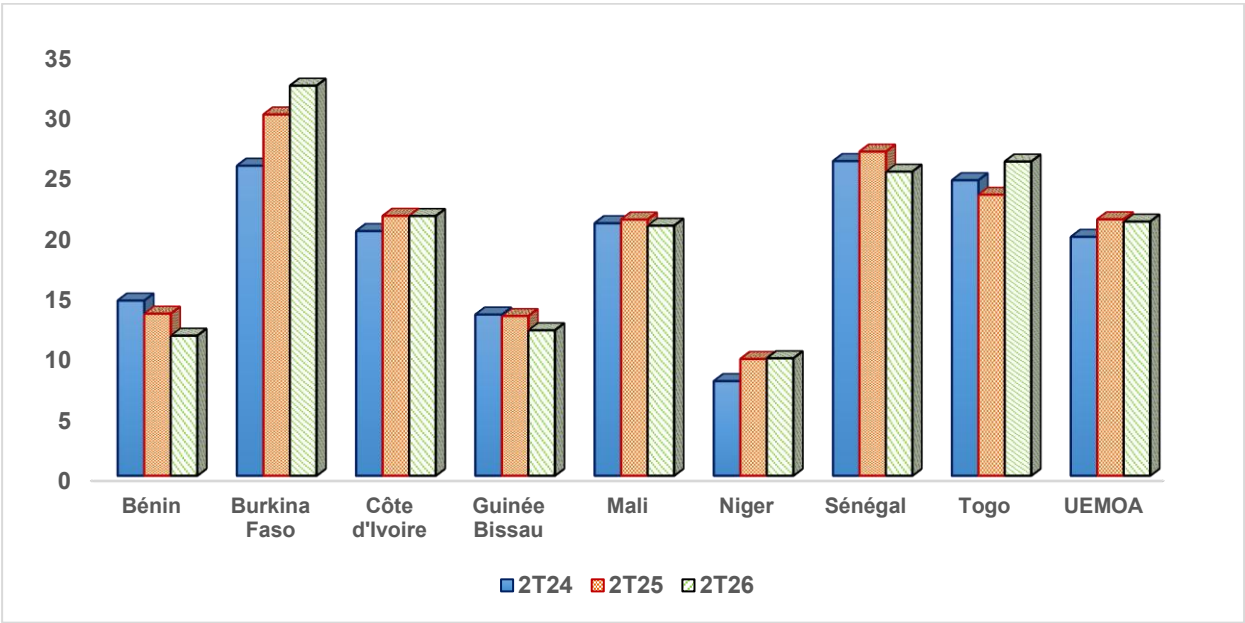


Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Au deuxième trimestre 2026, le taux de pénétration de l'Union a baissé de 0,2 pp, par rapport au trimestre précédent, ressortant à 21%. Cependant, comparativement au même trimestre de l'année 2025, il s'est amélioré de 1,3 pp.

Graphique 13 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

2.4. Finances publiques[12]

■ *Recettes*

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2026, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union (hors Côte d'Ivoire) indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 5 241,3 mds, contre 4 250,6 mds au deuxième trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une hausse de 990,7 mds en termes absolus et à une progression relative de 23,3% en glissement annuel.

Tableau 7 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres au 2e trimestre 2026 (en mds).

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Recettes Totales	**613,5**	**1233,8**	**-**	**54,4**	**1134,9**	**425,2**	**1475,7**	**303,8**
	579,5	*1002,2*	*2548,6*	*42,7*	*736,8*	*442,0*	*1190,3*	*257,0*
	5,9%	23,1%	-	27,2%	54,0%	-3,8%	24,0%	18,2%
Recettes Fiscales	**539,2**	**982,4**	**-**	**46,0**	**847,2**	**355,9**	**1390,4**	**271,2**
	491,6	*837,0*	*2119,4*	*35,3*	*550,7*	*262,9*	*1141,7*	*235,4*
	9,7%	17,4%	-	30,5%	53,8%	35,4%	21,8%	15,2%
Recettes non fiscales	**65,6**	**222,8**	**-**	**8,3**	**94,2**	**36,3**	**48,4**	**30,5**
	63,2	*123,4*	*296,6*	*7,5*	*25,5*	*28,3*	*36,3*	*21,6*
	3,7%	80,5%	-	11,9%	269,4%	28,1%	33,3%	40,9%
Dépenses Totales	**760,9**	**1187,2**	**-**	**65,3**	**899,4**	**500,5**	**1393,2**	**316,3**
	715,3	*1085,3*	*3063,9*	*81,6*	*853,8*	*610,8*	*1466,3*	*343,3*
	6,4%	9,4%	-	-20,0%	5,3%	-18,1%	-5,0%	-7,9%
Dépenses Courantes	**386,1**	**801,0**	**-**	**54,1**	**277,7**	**338,3**	**1021,8**	**216,4**
	473,9	*715,7*	*1957,8*	*54,5*	*242,8*	*282,2*	*1170,6*	*230,3*
	-18,5%	11,9%	-	-0,9%	14,4%	19,9%	-12,7%	-6,0%
Dépenses en Capital	**374,8**	**386,2**	**-**	**11,2**	**219,9**	**162,3**	**371,4**	**99,9**
	241,3	*369,5*	*1106,1*	*26,6*	*114,1*	*328,6*	*295,6*	*113,0*
	55,3%	4,5%	-	-57,8%	92,7%	-50,6%	25,6%	-11,6%
Solde Global	**-147,4**	**46,7**	**-**	**-10,9**	**235,5**	**-75,4**	**82,6**	**-12,5**
	-135,8	*-83,1*	*-515,3*	*-38,8*	*-117,0*	*-168,8*	*-276,0*	*-86,2*
	8,6%	-156,1%	-	-71,9%	-301,3%	-55,3%	-129,9%	-85,5%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du deuxième trimestre 2026, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du deuxième trimestre 2025. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

Concernant l'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union, il est observé, au deuxième trimestre 2026, une hausse des recettes, en glissement annuel, qui s'explique par les augmentations observées dans tous les Etats membres

[12] Dans le cadre de la rédaction de la présente note, les données conjoncturelles du deuxième trimestre pour la Côte d'Ivoire n'ont pas été disponibles. Il s'ensuit que les analyses sur la situation des finances publiques (recettes, dépenses et solde budgétaire) de l'Union au deuxième trimestre 2026 portent sur la situation régionale hors Côte d'Ivoire.

de l'Union, notamment au Mali (+398,1 mds, soit +54,0%), au Sénégal (+285,4 mds, soit +24,0%%), au Burkina Faso (+231,7 mds, soit +23,1%), au Togo (+46,8 mds, soit +18,2%), au Bénin (+34,0 mds, soit +5,9%) et en Guinée-Bissau (+11,6 mds, soit +27,2%). Sur la période considérée, les recettes se sont, cependant, affichées en baisse au Niger (-16,9 mds, soit -3,8%).

Concernant les principales composantes de recettes, la hausse des recettes totales de l'Union tient principalement au recouvrement des recettes fiscales qui se sont inscrites en amélioration de 877,9 mds (soit, +24,7%%), par rapport au deuxième trimestre 2025. Cette évolution des recettes fiscales résulte des performances relevées dans tous les Etats membres de l'Union sur la période. Les hausses ont été observées au Mali (+296,5 mds, soit +53,8%), au Sénégal (+248,8 mds, soit +21,8%), au Burkina Faso (+145,5 mds, soit +17,4%), au Niger (+93,0 mds, soit +35,4%), au Bénin (+47,6 mds, soit +9,7%), au Togo (+35,8 mds, soit +15,2%), et en Guinée-Bissau (+10,8 mds, soit +30,5%). S'agissant des recettes non fiscales, elles sont ressorties en hausse, de 200,2 mds (+65,4%), en glissement annuel. Cette augmentation est en lien avec les hausses relevées dans tous les Etats membres, notamment au Burkina Faso (+99,4 mds, soit +80,5%), au Mali (+68,7mds, soit +269,4%), et, dans une moindre mesure, par les hausses constatées au Sénégal (+12,1 mds, soit +33,3%), au Togo (+8,8 mds, soit +40,9%), au Niger (+8,0 mds, soit +28,1%), au Bénin (+2,3 mds, soit +3,7%), en Guinée Bissau (+0,9mds, soit +11,9%).

■ *Dépenses*

Au deuxième trimestre 2026, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en baisse de 33,7 mds, soit une diminution relative de 0,7%, par rapport au deuxième trimestre 2025. Cette dynamique des dépenses publiques, au niveau régional, a été largement impulsée par les baisses relevées au Niger (-110,3 mds, soit -18,1%), au Sénégal (-73,1 mds, soit -5,0%) et, dans une moindre mesure, au Togo (-27,0 mds, soit -7,9), et en Guinée-Bissau (-16,3 mds, soit -20,0%). Sur la même période, le Burkina Faso (+101,9 mds, soit +9,4%), le Bénin (+45,6 mds, soit +6,4%) et le Mali (+45,6 mds, soit +5,3%), ont, en revanche enregistré, des hausses de leurs dépenses totales.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales selon leurs principales composantes permet de constater que la baisse observée, au niveau régional, a été entraînée par la baisse des dépenses courantes qui sont ressorties, en diminution, de 74,8 mds (-2,4%) au deuxième trimestre de l'année 2026, par rapport au même trimestre de l'année précédente. La diminution des dépenses courantes a essentiellement résulté des évolutions constatées dans certains Etats membres, notamment, au Sénégal (-148,9 mds, soit -12,7%), au Bénin (-87,9 mds, soit -18,5%), au Togo (-13,9 mds, soit -6,0%) et en Guinée Bissau (-0,5 mds, soit -0,9%). Sur la même période, le Burkina Faso (+85,3 mds, soit +11,9%), le Niger (+56,1 mds, soit +19,9%), le Mali (+34,9 mds, soit +14,4%), ont en revanche enregistré des hausses de leurs dépenses courantes. Concernant les dépenses en capital de l'Union, elles ont connu une hausse de 136,7 mds (+9,2%), impulsée par les évolutions observées au niveau des dépenses d'investissement au Bénin (+133,4 mds, soit +55,3%), au Mali (+105,8 mds, soit +92,7%), au Sénégal (+75,7 mds, soit +25,6 %) et au Burkina Faso

(+16,6 mds, soit +4,5%) et qui n'ont que partiellement été compensées par les baisses notées dans les autres Etats membres, notamment au Niger (-166,4 mds, soit -50,6%), en Guinée Bissau (-15,4 mds, soit -57,8%) et au Togo (-13,1 mds, soit -11,6%).

Solde budgétaire

Au terme du deuxième trimestre 2026, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union[13] a enregistré une dégradation de 1024,4 mds, par rapport au deuxième trimestre 2025, pour se situer à +118,6 mds. Cette amélioration du solde budgétaire global de l'Union résulte principalement des augmentations des marges budgétaires au Sénégal, au Mali, et au Burkina Faso, les trois (03) pays ayant enregistré, respectivement, des soldes budgétaires excédentaires de 82,6 mds, 235,5 mds et de 46,7 mds au deuxième trimestre 2026, contre des déficits budgétaires de 276,0 mds, 117,0 mds et 83,1 mds sur la même période, un an plus tôt. Le niveau du déficit budgétaire observé au niveau de l'Union s'explique, également, par la dégradation observée du déficit budgétaire du Bénin qui s'est affiché en hausse de 11,6 mds (soit +8,69%) sur la même période.

2.5. Situation monétaire

Masse monétaire

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2026, la situation monétaire de l'Union indique une augmentation de 2 394,6 mds en termes absolus, correspondant à une progression relative de 3,9%, en variation trimestrielle. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans la plupart des Etats membres de l'Union. En effet, par rapport au premier trimestre 2026, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse dans tous les Etats membres de l'Union, à savoir, au Sénégal (+715,0 mds, soit +6,0%), en Côte d'Ivoire (+648,2 mds, +2,5%), au Mali (+379,0 mds, +6,7%), au Burkina Faso (+233,0 mds, +3,0%), au Togo (+151,0 mds, +4,6%), au Niger (+149,9 mds, +6,7%), au Bénin (+62,0 mds, +1,4%), et en Guinée-Bissau (+56,4 mds, +10,6%).

Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, il a été observé une évolution à la hausse, d'un montant de 2 939,9 mds, soit une augmentation relative de 15,5%, par rapport au premier trimestre de la même année. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les hausses enregistrées au niveau des avoirs extérieurs nets en Côte d'Ivoire (+1 085,5 mds, +15,3 %), au Sénégal (+759,0 mds, +27,5%), au Mali (+501,0 mds, +46,4%), et,

[13] Si la l'évolution empruntée par le solde budgétaire de la Côte d'Ivoire lors du deuxième 2e trimestres des trois (03) dernières années devait se confirmer pour le deuxième (2e) trimestre 2026, la position budgétaire globale de l'Union (incluant la Côte d'Ivoire) ressortirait déficitaire (entre 318,1 mds et377,8 mds), mais en nette amélioration, c'est-à-dire entre 1 043,2 mds (-73,4%, en glissement annuel) et 1 102,9 mds (-77,6%), toutes autres choses étant égales par ailleurs. Selon la même logique, les recettes fiscales de la Côte d'Ivoire s'établiraient entre 2 235,5 mds (+5,5%) et 2 435,3 mds (+14,9%) et, conséquence, les recettes fiscales régionales se situeraient entre 5 790,1 mds (+2,0%) et 5 989,9 mds (+5,6%).

dans une moindre mesure, au Burkina Faso (+224,7mds, +5,7%), au Niger (+162,8 mds, +29,8%), au Togo (+108,9 mds, +8,9%%), en Guinée–Bissau (+50,2 mds, +18,2%) et au Bénin (+47,8 mds, +2,4%).

Tableau 8 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres au 2e trimestre 2026 (en mds)

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Masse monétaire	**4542,6**	**7999,8**	**26518,3**	**590,2**	**6064,4**	**2387,7**	**12549,6**	**3450,5**
	4480,6	*7766,8*	*25870,0*	*533,8*	*5685,4*	*2237,9*	*11834,5*	*3299,5*
	1,4%	3,0%	2,5%	10,6%	6,7%	6,7%	6,0%	4,6%
Actifs Extérieurs Nets	**2040,3**	**4164,9**	**8189,9**	**326,4**	**1579,8**	**709,2**	**3517,3**	**1326,8**
	1992,5	*3940,1*	*7104,4*	*276,2*	*1078,8*	*546,4*	*2758,3*	*1217,9*
	2,4%	5,7%	15,3%	18,2%	46,4%	29,8%	27,5%	8,9%
BCEAO	**84,2**	**1741,0**	**6962,1**	**258,2**	**943,2**	**567,6**	**3238,6**	**82,3**
	9,4	*1786,0*	*5616,6*	*219,5*	*402,4*	*437,6*	*2534,7*	*-84,5*
	791,8%	-2,5%	24,0%	17,6%	134,4%	29,7%	27,8%	-197,4%
Banques Commerciales	**1956,2**	**2423,9**	**1227,8**	**68,1**	**636,6**	**141,6**	**278,7**	**1244,5**
	1983,1	*2154,1*	*1487,8*	*56,7*	*676,4*	*108,8*	*223,6*	*1302,5*
	-1,4%	12,5%	-17,5%	20,2%	-5,9%	30,1%	24,6%	-4,5%
Créances sur les autres secteurs	**3059,5**	**4049,5**	**14081,3**	**175,2**	**3712,1**	**1267,3**	**7258,4**	**1837,1**
	3136,0	*3983,0*	*14110,2*	*170,4*	*3580,3*	*1289,2*	*7224,7*	*1825,1*
	-2,4%	1,7%	-0,2%	2,8%	3,7%	-1,7%	0,5%	0,7%
Créances nettes sur l'administration centrale	**92,3**	**923,3**	**8648,1**	**156,2**	**1971,7**	**774,9**	**4043,4**	**665,6**
	121,1	*1062,1*	*8384,0*	*154,8*	*2202,4*	*722,8*	*3992,6*	*633,7*
	-23,8%	-13,1%	3,1%	0,9%	-10,5%	7,2%	1,3%	5,0%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du deuxième trimestre 2026, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du premier trimestre 2026. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO et Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

■ Créances sur les autres secteurs

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2026, les créances sur les autres secteurs ont, au niveau régional, enregistré une hausse de 121,4 mds, soit une progression relative de 0,3%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union, notamment, au Mali (+131,9 mds, soit +3,7%), au Burkina Faso (+66,5 mds, soit +1,7%), au Sénégal (+33,6 mds, soit +0,5%), au Togo (+ 12,0 mds, soit 0,7%), en Guinée Bissau (+4,8 mds, soit +2,8%) et dans les autres Etats membres de l'Union, les baisses ont été relevées, respectivement, au Bénin (-76,5 mds, soit -2,4%), en Côte d'Ivoire (-28,9 mds, soit -0,2%) et au Niger (-22,0 mds, soit -1,7%), en variation trimestrielle.

Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2026, la situation monétaire de l'Union indique que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 17 275,5, c'est-à-dire pratiquement comme à leur niveau du premier trimestre de l'année 2026. Du point de vue des Etats membres, cette stabilité de la position nette des administrations centrales de l'Union vis-à-vis du secteur bancaire régional s'explique, aussi bien par la hausse constatée en Côte d'Ivoire (+264,1 mds, soit 3,1%), et, dans une moindre mesure, au Niger (+52,2 mds, soit +7,2%), au Sénégal (+50,8 mds, soit +1,3%), au Togo (+31,9 mds, soit +5,0%) et en Guinée Bissau (+1,4 mds, soit +0,9%), que par l'amélioration des positions nettes de l'administration centrale vis-à-vis du secteur bancaire qui ont été observées, respectivement, au Mali (-230,7 mds, soit -10,5%), au Burkina Faso (-138,8 mds, soit -4,4%), et au Bénin (-28,8 mds, soit -23,8%) sur la même période.

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Avril 2026 : En marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington, les deux institutions actent un rapprochement, dans un contexte international assombri par la guerre au Moyen-Orient.

Source : www.latribune.fr

Mai 2026 : Le Trésor américain annonce de nouvelles sanctions contre le réseau de vente de pétrole des forces armées iraniennes (*Sepehr Energy Jahan*), estimant avoir privé le régime iranien de dizaines de milliards de dollars de recettes tirées du commerce pétrolier illicite.

Source : www.home.treasury.gov

Mai 2026 : Aux États-Unis, l'inflation annuelle atteint 4,2% en mai (publication du 10 juin), sous l'effet de la flambée des prix de l'énergie (+23,5% sur un an, dont +40,5% pour l'essence), tandis que l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) ressort à 2,9%.

Source : www.bls.gov

Juin 2026 : Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) relève ses trois taux directeurs de 25 points de base, avec effet au 17 juin (facilité de dépôt : 2,25% ; opérations principales de refinancement : 2,40% ; facilité de prêt marginal : 2,65%), face aux pressions inflationnistes liées à la guerre au Moyen-Orient. Les projections de juin 2026 tablent sur une inflation de 3,0% et une croissance de 0,8% en 2026 ; la BCE ne s'engage pas à l'avance sur la trajectoire future des taux.

Source : www.ecb.europa.eu

Juin 2026 : La Réserve fédérale (Fed) maintient, à l'unanimité, la fourchette cible du taux des fonds fédéraux entre 3,50% et 3,75%. Le Comité juge que l'activité progresse à un rythme solide et que le taux de chômage est stable, mais souligne que l'inflation demeure supérieure à la cible de 2%, en partie sous l'effet de chocs d'offre, notamment sur l'énergie.

Source : www.federalreserve.gov

Juin 2026 : L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une contraction de la demande mondiale de pétrole de 1,1 million de barils par jour en 2026 (révision à la baisse de 700 000 barils par jour par rapport à mai). Après un accord intérimaire de paix entre les États-Unis et l'Iran, les expéditions via le détroit d'Ormuz repartent à la hausse et le Brent, autour de 81 dollars le baril à la mi-juin, se situe environ 37 dollars sous son pic d'avril 2026.

Source : www.iea.org

Juin 2026 : L'inflation annuelle dans la zone euro ressort à 3,2% en mai, puis à 2,8% en juin, selon l'estimation flash d'Eurostat, sous l'effet du repli de l'inflation énergétique (8,7% en juin, contre 10,8% en mai). L'inflation des services s'établit à 3,2% (3,5% en mai).

Source : www.ec.europa.eu/eurostat

Juin 2026 : Le baril de Brent repasse sous les 76 dollars, retrouvant son niveau d'avant la guerre en Iran, après plusieurs semaines de fortes tensions sur le marché pétrolier.

Source : www.latribune.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Avril 2026-Bénin : Le Conseil des ministres du 22 avril 2026 a accordé des agréments au Code des investissements à plusieurs entreprises afin de stimuler les investissements productifs et la création d'emplois.

Source : sgg.gouv.bj/cm/2026-04-22

Avril 2026-Côte d'Ivoire : Le Conseil des ministres du 15 avril 2026 a adopté une ordonnance portant création du Fonds souverain stratégique pour le développement de la Côte d'Ivoire (FSD-CI), chargé de la gestion et de la valorisation des actifs stratégiques de l'État ainsi que du financement et de la structuration de projets d'infrastructures et d'investissements vitaux pour la transformation structurelle de l'économie nationale.

Source : www.gouv.ci/actualite

Avril 2026-Côte d'Ivoire : En marge des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale (Washington, 13-18 avril), la Côte d'Ivoire a signé avec le Millennium Challenge Corporation (MCC) un accord de mise en œuvre d'un programme de 300 millions de dollars (environ 167 milliards FCFA), destiné à renforcer le réseau électrique ivoirien, soutenir le marché régional de l'électricité et faire du pays un hub énergétique en Afrique de l'Ouest.

Source : www.gouv.ci/actualite

Avril-mai 2026-Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Bénin et Togo : Relèvement des prix des produits pétroliers à la pompe : en Guinée-Bissau (3 avril : essence +18,3% et gasoil +17,2%), en Côte d'Ivoire (1er mai 2026 : essence de 820 à 875 FCFA/litre, soit +6,7%, et gasoil de 675 à 700 FCFA/litre, soit +3,7%), au Bénin (1er mai 2026 : essence de 695 à 725 FCFA/litre, soit +4,3%, et gasoil de 675 à 700 FCFA/litre) et au Togo (27 mai 2026: essence +6,6% et gasoil +7,9%). Ces ajustements ont contribué à l'accélération de l'inflation dans l'Union en mai (0,4% en glissement annuel).

Source : www.bceao.int

Avril 2026-Mali : Le Conseil des ministres a décidé du rachat par l'État du stock invendu de 26 030 tonnes de riz détenu par l'Interprofession Riz, en vue de le revendre à la population à un prix accessible, et affecté 200 hectares à Diyala pour la construction de l'Université de Kayes.

Source : bamada.net

Avril 2026-Sénégal : Le Conseil des ministres a alloué un investissement public cumulé de près de 310 milliards FCFA à quatre projets prioritaires de santé, dont l'Hôpital de Tivaouane (46 milliards) et le projet MADIBA (145,4 milliards), et inscrit 8 milliards FCFA dans la loi de finances rectificative pour l'alimentation en eau potable du port minéralier de Bargny-Sendou.

Source : www.presidence.sn

Mai 2026-Bénin : Le gouvernement a approuvé le Plan national de développement (PND) 2026-2035, destiné à accélérer la transformation structurelle de l'économie, renforcer les institutions et réduire les inégalités sociales.

Source : sgg.gouv.bj/cm/2026-05-13

Mai 2026-Bénin : Le Conseil des ministres a validé des mesures de soutien aux producteurs agricoles pour la campagne 2026-2027, notamment la fixation des prix des engrais et des intrants agricoles ainsi que des prix d'achat du coton graine, afin de soutenir la production nationale.

Source : sgg.gouv.bj/cm/2026-05-13

Mai 2026-Bénin : Grâce à la digitalisation progressive de ses services et au déploiement des téléprocédures, l'administration fiscale béninoise a enregistré des recettes record en 2025, tout en améliorant la qualité de ses prestations et la confiance des contribuables.

Source : lanation.bj

Mai 2026-Togo : Le ministre des finances et du budget et le vice-président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ont conclu, le 5 mai 2026, un accord de financement de 15,3 milliards FCFA (environ 27,7 millions de dollars) pour la mise en œuvre du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables dans les zones à haut risque climatique et de catastrophe (SAPO 48).

Source : www.republiquetogolaise.tg

Mai 2026-Niger : Le Conseil des ministres a accordé les avantages du Code des investissements à la société *West African Glory Pharmaceutical* (20,5 milliards FCFA d'investissement, 37 emplois permanents), institué un taux de TVA de 0% pour les sociétés minières d'État et créé la Société nigérienne des pipelines intérieurs (SNPI), chargée du transport des hydrocarbures.

Source : www.gouv.ne

Mai 2026-Burkina Faso : Le Conseil des ministres a créé un fonds souverain minier, dénommé « *Siniyan-Sigui* », alimenté par le supplément de recettes minières au-delà d'un cours de référence des minerais, destiné à financer des projets d'investissement structurants à partir de 2027 ; le taux d'exécution des recettes budgétaires au premier trimestre 2026 s'établit à 107%.

Source : www.lobspaalga.com

Juin 2026-Côte d'Ivoire : Signature, le 1er juin à Abidjan, des accords financiers pour la construction d'une centrale électrique à cycle combiné de 372 MW à Songon, pour un investissement global de 423,166 milliards FCFA (dont 342,129 milliards pour la centrale). Le projet vise à sécuriser l'équilibre offre-demande du système électrique et à renforcer la position du pays comme hub énergétique en Afrique de l'Ouest.

Source : www.gouv.ci/actualite

Juin 2026-Côte d'Ivoire : Le ministre des mines, du pétrole et de l'énergie a annoncé, le 22 juin, une nouvelle découverte d'hydrocarbures sur le bloc CI-709 par le groupe Murphy, en partenariat avec PETROCI Holding, à la suite du forage du puits Bubale-1X (profondeur totale de 6 163 mètres, dont 2 400 mètres de tranche d'eau). Les analyses

préliminaires des fluides indiquent un pétrole en grande quantité ; un nouveau puits d'évaluation est prévu au second semestre 2026.

Source : www.gouv.ci/actualite

Juin 2026-Côte d'Ivoire : La Côte d'Ivoire achève avec succès son programme économique et financier avec le FMI et accède au statut de pays à faible risque de surendettement, tant pour sa dette publique extérieure que pour sa dette publique totale, selon l'analyse de viabilité de la dette conduite conjointement par le FMI et la Banque mondiale. Elle devient ainsi le seul pays d'Afrique subsaharienne à accéder à cette catégorie.

Source : www.gouv.ci/actualite

Juin 2026-Togo : La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) accorde un nouveau financement de 40 milliards FCFA au Togo dans le cadre de la deuxième phase du Programme d'appui à la mécanisation agricole et à l'irrigation (ProMAI).

Source : www.republicoftogo.com

Conclusion

Au deuxième trimestre 2026, l'économie de l'UEMOA est demeurée globalement résiliente, malgré un environnement international encore marqué par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la remontée des prix de l'énergie et le maintien de fortes incertitudes sur les marchés mondiaux. L'activité économique de l'Union a continué de bénéficier du dynamisme de la demande intérieure, de la bonne tenue de la campagne agricole 2025-2026 et de la progression des activités extractives et énergétiques dans plusieurs États membres. La croissance régionale resterait ainsi robuste en 2026, bien qu'en léger ralentissement, par rapport à l'année précédente.

Au titre de l'évolution des prix, l'inflation est demeurée modérée à l'échelle régionale, en dépit des pressions induites par le renchérissement des produits énergétiques et des coûts de transport. La détente des prix des produits alimentaires a contribué à contenir les tensions inflationnistes et à maintenir le taux d'inflation nettement en dessous du plafond communautaire de 3%. Toutefois, les perspectives pour 2026 font ressortir un léger redressement de l'inflation par rapport à l'année précédente, principalement sous l'effet de l'ajustement progressif des prix de l'énergie par la politique fiscale.

Au titre des échanges extérieurs, l'Union a maintenu une position favorable, caractérisée par le dynamisme des exportations, la persistance d'un excédent commercial significatif et un taux de couverture des importations par les exportations supérieur à 100 %.

La situation monétaire s'est consolidée, à la faveur de l'expansion de la masse monétaire et du renforcement des avoirs extérieurs nets. S'agissant des finances publiques, la progression soutenue des recettes budgétaires dans la quasi-totalité des États membres, a contribué à l'amélioration globale de leur position budgétaire.

Par ailleurs, les perspectives économiques de l'Union demeurent favorables, quoique soumises à des risques liés à l'évolution des tensions géopolitiques, à la volatilité des cours des matières premières, aux conditions financières internationales et à la persistance des enjeux sécuritaires dans certains États membres. Dans ce contexte, la poursuite des réformes structurelles, la diversification et le renforcement de la base productive, l'amélioration de l'offre énergétique et la consolidation des finances publiques demeurent indispensables pour préserver les acquis en matière de croissance et renforcer la résilience de l'économie régionale face aux chocs extérieurs.

ANNEXES

Sur l'IHPI

Annexe 1 : Tableau de synthèse de l'IHPI et ses évolutions par Etats membres

Pays	Dernière période	Indice	Trim.	Gliss.	Cumul
Bénin	T1- 26	246,7	-3,4%	4,2%	5,4%
Burkina Faso	T1-26	173,9	-4,0%	8,5%	5,3%
Côte d'Ivoire	T2-26	157,2	0,6%	3,1%	1,7%
Guinée-Bissau	2T-26	192,3	0,6%	6,0%	6,6%
Mali	2T26	108,9	-11,8%	9,9%	-10,6%
Niger	2T26 (P)	198,8	3,9%	20,2%	10,4%
Sénégal*	T2-26	161,9	-8,5%	-6,6%	0,2%
Togo	T2-26	138,7	-6,0%	15,0%	10,2%

Source : calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

Sur l'IHPC régional

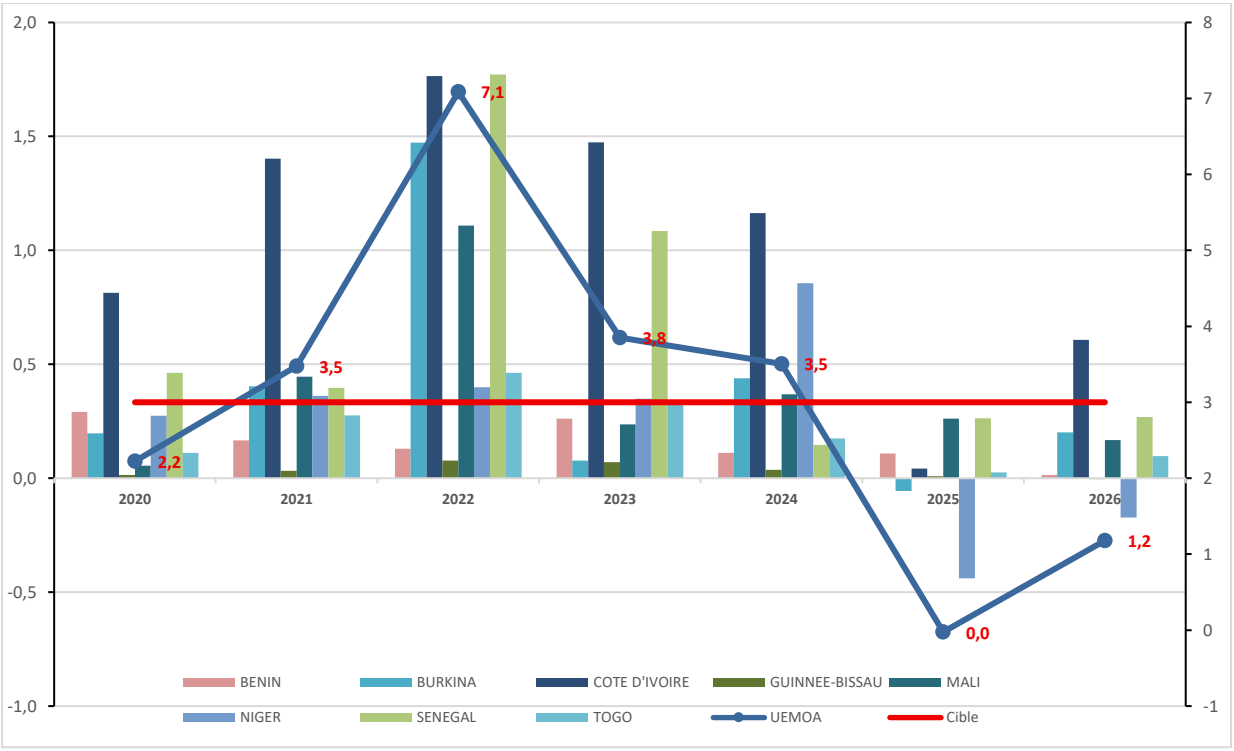
Annexe 2 : évolution de l'inflation selon la nomenclature secondaire au 2ème trimestre 2026

Libelle	POND. UEMOA	2025	2026		Variations (en %)		Contribution (en pp)	
		T2	T1	T2	Trim	Gliss.	Trim	Gliss.
Produits frais	**2931**	**105,8**	101,7	**104,6**	2,8	-1,1	0,8	-0,3
Energie	**817**	**104,3**	104,7	**107,4**	2,5	3,0	0,2	0,2
Hors produits frais et énergie	**6252**	**102,6**	103,4	**103,4**	**0,0**	**0,8**	**0,0**	**0,5**
local	**7358**	**104,2**	103,7	**104,9**	1,2	0,7	0,8	0,5
Importé	**2642**	**102,3**	101,2	**101,9**	0,7	-0,4	0,2	-0,1
Primaire	**2345**	**107,7**	103,9	**106,9**	2,9	-0,8	0,7	-0,2
secondaire	**4213**	**102,4**	102,2	**102,8**	0,6	0,4	0,2	0,2
Tertiaire (Service)	**3442**	**102,5**	103,5	**103,8**	0,4	1,3	0,1	0,4
Non durable	**4417**	**104,9**	103,1	**104,8**	1,6	-0,1	0,7	-0,1
Semi Durable	**666**	**101,6**	101,9	**102,0**	0,1	0,5	0,0	0,0
Durable	**1475**	**100,9**	100,7	**100,9**	0,2	0,1	0,0	0,0
Service	**3442**	**102,5**	103,5	**103,8**	0,4	1,3	0,1	0,4
Origine UEMOA	**7781**	**104,1**	103,5	**104,8**	1,2	0,7	1,0	0,5
Origine Hors UEMOA	**2219**	**102,3**	101,4	**101,8**	0,4	-0,5	0,1	-0,1
IHPC	**10000**	**103,7**	**103,0**	**104,1**	**1,0**	**0,4**	**1,0**	**0,4**

Source : Centre Statistique et calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

* Sénégal : agrégat « Ensemble hors égrenage de coton ». Les niveaux d'indice ne sont pas directement comparables entre tous les pays, car les bases et périmètres diffèrent ; le graphique compare donc les variations annuelles.

Annexe 3 : Prévision du taux d'inflation moyen annuel au sein de l'UEMOA-IHPC base 2023



Source : Centre Statistique et Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

■ Sur le secteur extérieur

Annexe 4 : évolution des exportation (mds)

	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
Bénin	241,6	211,4	111,5	121,0	148,2	118,5	91,2	125,6	231,5	188,8
Burkina Faso	830,3	807,6	804,5	938,3	1 370,3	1 555,5	1 449,7	2 054,6	2 368,5	2 334,4
Côte d'Ivoire	3 020,6	2 783,3	2 631,7	4 021,4	4 257,5	3 946,4	3 542,5	4 865,3	4 954,9	4 197,0
Guinée Bissau	2,9	54,0	43,5	4,0	3,9	62,4	65,4	8,6	6,7	66,0
Mali	545,4	621,4	529,7	501,4	547,2	647,7	803,9	1 358,2	1 111,3	1 153,8
Niger	44,6	41,5	170,9	360,7	359,4	274,4	339,0	290,3	372,3	429,3
Sénégal	734,2	699,6	785,9	1 066,6	1 237,9	1 261,9	1 105,0	1 503,7	1 471,7	1 461,4
Togo	209,8	212,1	213,3	193,0	259,3	223,9	249,1	253,5	297,2	295,7
UEMOA	**5 629,4**	**5 431,0**	**5 291,0**	**7 206,2**	**8 183,7**	**8 090,8**	**7 645,8**	**10 459,9**	**10 814,0**	**10 126,5**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).

Annexe 5 : évolution des importations (mds)

	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
Bénin	588,6	515,5	581,4	564,0	756,0	534,3	562,7	552,4	470,8	488,2
Burkina Faso	901,9	929,3	986,8	1 078,7	969,1	1 058,7	1 126,1	1 129,8	1 034,2	1 128,7
Côte d'Ivoire	2 580,9	2 422,1	2 554,7	2 880,9	2 790,6	2 890,7	2 698,9	2 886,6	2 723,5	3 112,7
Guinée Bissau	34,1	42,9	34,0	35,1	39,5	46,4	33,9	45,7	64,5	44,8
Mali	914,8	905,7	938,0	946,7	858,2	1 000,8	1 086,5	868,7	1 048,2	939,1
Niger	187,7	250,2	205,9	269,1	291,0	300,6	297,2	357,7	290,2	308,5
Sénégal	1 518,4	1 467,6	1 544,1	1 832,3	1 665,4	1 507,9	1 506,3	1 605,4	1 426,0	1 453,9
Togo	467,7	453,2	509,9	476,9	444,7	461,3	505,0	536,4	474,1	562,1
UEMOA	**7 194,0**	**6 986,5**	**7 354,8**	**8 083,7**	**7 814,4**	**7 800,7**	**7 816,4**	**7 982,7**	**7 531,5**	**8 038,0**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).

Annexe 6 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
Bénin	41,1	41,0	19,2	21,5	19,6	22,2	16,2	22,7	49,2	38,7
Burkina Faso	92,1	86,9	81,5	87,0	141,4	146,9	128,7	181,9	229,0	206,8
Côte d'Ivoire	117,0	114,9	103,0	139,6	152,6	136,5	131,3	168,5	181,9	134,8
Guinée Bissau	8,6	126,0	128,1	11,3	9,8	134,5	192,9	18,8	10,3	147,3
Mali	59,6	68,6	56,5	53,0	63,8	64,7	74,0	156,4	106,0	122,9
Niger	23,8	16,6	83,0	134,0	123,5	91,3	114,1	81,2	128,3	139,2
Sénégal	48,4	47,7	50,9	58,2	74,3	83,7	73,4	93,7	103,2	100,5
Togo	44,9	46,8	41,8	40,5	58,3	48,5	49,3	47,3	62,7	52,6
UEMOA	**78,3**	**77,7**	**71,9**	**89,1**	**104,7**	**103,7**	**97,8**	**131,0**	**143,6**	**126,0**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).

Annexe 7 : Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26	2T26
Bénin	-347,0	-304,1	-469,9	-443,0	-607,8	-415,8	-471,5	-426,8	-239,3	-299,4
Burkina Faso	-71,6	-121,7	-182,3	-140,4	401,2	496,8	323,7	924,8	1 334,3	1 205,8
Côte d'Ivoire	439,7	361,3	77,0	1 140,5	1 466,9	1 055,6	843,6	1 978,7	2 231,3	1 084,3
Guinée Bissau	-31,1	11,2	9,5	-31,2	-35,6	16,0	31,5	-37,1	-57,9	21,2
Mali	-369,4	-284,3	-408,3	-445,3	-311,0	-353,1	-282,6	489,5	63,1	214,7
Niger	-143,1	-208,7	-35,0	91,6	68,4	-26,2	41,8	-67,3	82,0	120,8
Sénégal	-784,2	-768,1	-758,2	-765,7	-427,4	-246,0	-401,2	-101,7	45,8	7,5
Togo	-257,9	-241,0	-296,7	-284,0	-185,4	-237,4	-255,8	-282,9	-177,0	-266,4
UEMOA	**-1 564,6**	**-1 555,4**	**-2 063,8**	**-877,5**	**369,3**	**290,1**	**-170,6**	**2 477,2**	**3 282,4**	**2 088,4**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).